

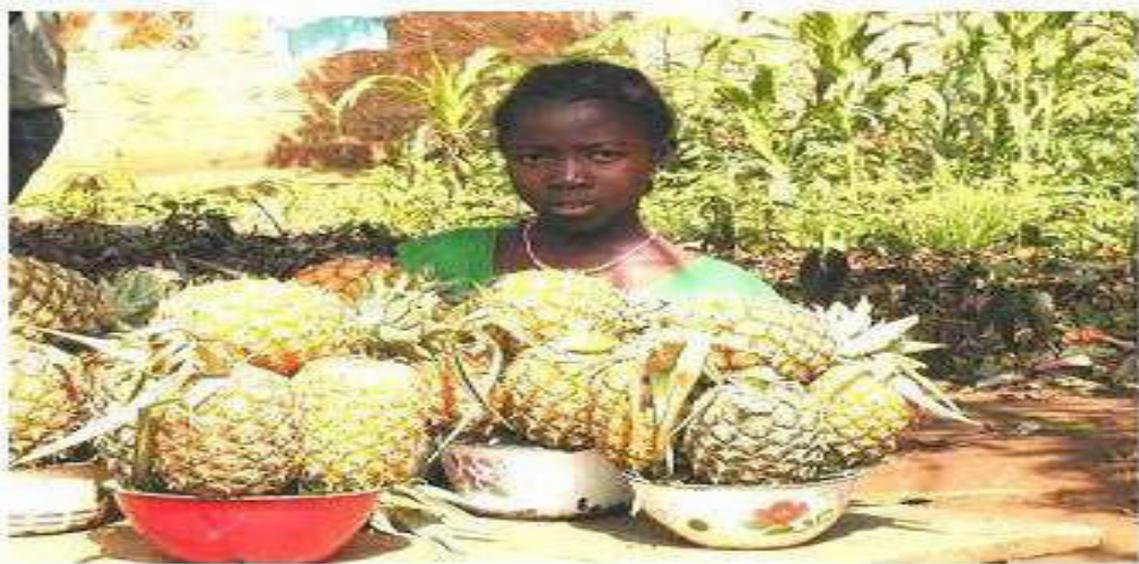


REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité

MINISTRE DU PLAN

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

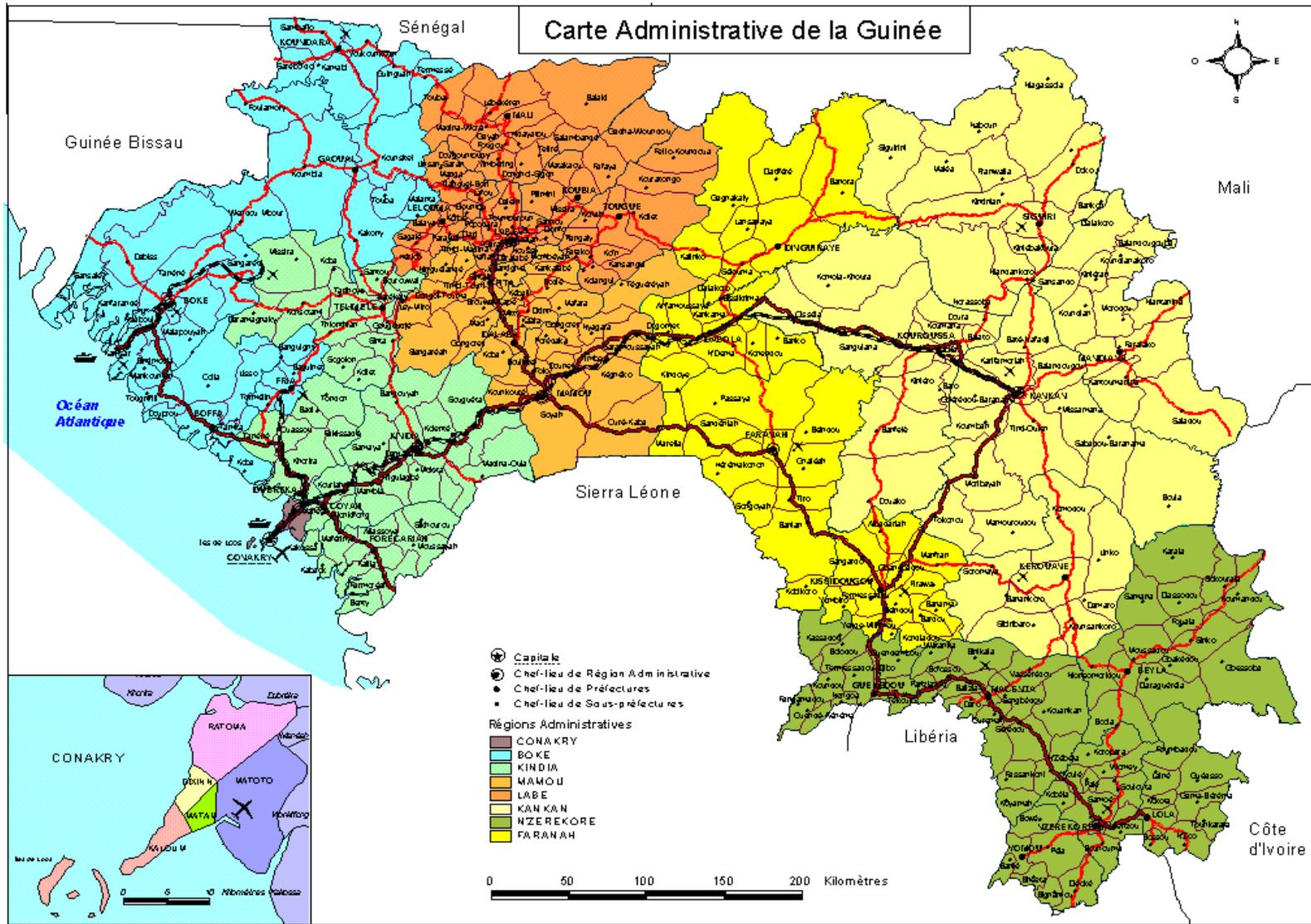


**PAUVRETE ET INEGALITES EN GUINEE DE 1994 A 2012
ANALYSE A PARTIR D'ENQUETES AUPRES DES MENAGES
(Version finale)**

Juillet 2012



Financement: Gouvernement/PAM/Banque Mondiale/ /BAD/ PNUD/Union Européenne



SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
PREFACE	5
1. INTRODUCTION	6
2. TENDANCES DE LA PAUVRETE, CROISSANCE ET INEGALITES.....	8
2.1. Tendances de la pauvreté	8
2.2. Pauvreté, croissance et inégalités.....	13
2.3. Evolution des indicateurs sociaux.....	16
3. PROFIL DE PAUVRETE EN 2012.....	19
3.1. Principales caractéristiques de la population	19
3.2. Profil de la pauvreté monétaire	20
3.3. Pauvreté en termes de conditions de vie et d'accès aux services de base.....	23
4. DETERMINANTS MICROECONOMIQUES DE LA PAUVRETE	29
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	32
ANNEXES.....	34
ANNEXE 1. METHODOLOGIE DE MESURE DE LA PAUVRETE EN GUINEE.....	34
ANNEXE 2 : RESULTATS DE LA REGRESSION SUR LES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE	41

SIGLES ET ABREVIATIONS

EDS : Enquête Démographique et de Santé

ELEP : Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté

EIBC : Enquête Intégrale avec module Budget et Consommation

EIBEP : Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté

INS : Institut National de la Statistique

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

PPTTE : Pays Pauvres Très Endettés

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation

PREFACE

Le suivi et l'évaluation des politiques de développement nécessitent un système d'informations statistiques capables de fournir des données de qualité pour le calcul d'indicateurs pertinents et l'analyse approfondies des politiques publiques. Au cours des deux dernières décennies, le Gouvernement Guinéen, avec l'appui des partenaires au développement, a accompli d'importants efforts pour doter le pays d'un système statistique de qualité, à travers la réalisation depuis 1994, d'un grand nombre d'enquêtes auprès des ménages dans le cadre du suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté.

La réalisation en 2012, de l'Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté (ELEP-2012), est le prolongement de celles de 1994/95, 2002/03 et 2007. L'objectif de l'ELEP-2012 est, à l'instar des précédentes, (i) d'actualiser le profil de pauvreté, (ii) d'apprécier les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté, et d'atteinte des OMD, et (iii) de fournir des données primaires pour des analyses plus approfondies permettant d'évaluer les politiques publiques.

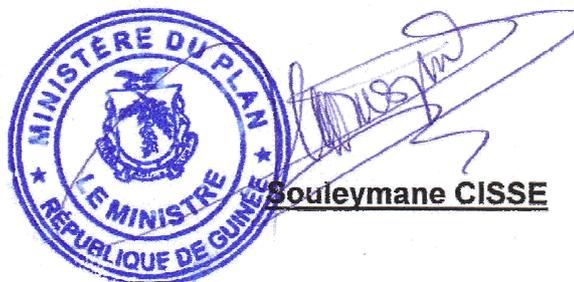
La collecte des données de l'opération a eu lieu du 27 février au 5 avril 2012. Le traitement informatique des données qui a commencé juste après la fin des travaux de terrain s'est poursuivi jusqu'en juin 2012. Les travaux d'analyse qui ont conduit à ce premier document ont eu lieu au mois de mai/juin 2012. Ces premiers résultats portent sur les tendances de la pauvreté et les inégalités entre 1994 et 2012 et sur le profil de pauvreté de 2012. D'autres travaux vont suivre, notamment la rédaction d'un rapport principal des résultats ainsi que des rapports thématiques. Ces rapports permettront de mieux cerner l'impact des politiques publiques sur la pauvreté au cours de la période récente 2007-2012.

La présente étude a été réalisée par une équipe mixte Banque Mondiale-Institut National de la Statistique (INS)¹. L'ELEP-2012 est un exemple de réussite en termes de mobilisation rapide de ressources financières et humaines pour le financement d'enquêtes auprès des ménages.

Je saisis l'occasion pour remercier très sincèrement la BAD, le PNUD, le PAM, la Banque mondiale et l'Union européenne, pour leurs appuis technique et financier. Nos remerciements vont également au personnel d'encadrement, enquêteurs et agents de saisie de l'INS, pour leur professionnalisme et la qualité du travail accompli.

Cette importante opération d'investigation statistique n'aurait jamais pu aboutir sans la collaboration des ménages enquêtés et des autorités administratives à tous les niveaux. Au nom du Gouvernement, je leur adresse toute ma reconnaissance.

J'ose enfin espérer que cette étude permettra d'apporter un éclairage sur l'évolution de la pauvreté dans notre pays et sur l'impact des politiques publiques menées au cours des dix huit dernières années dans le domaine de la réduction de la pauvreté.



Souleymane CISSE

¹ L'équipe de la Banque Mondiale comprenait Messieurs Prosper Backiny-Yetna, économiste et Eoua Alphonse, consultant en informatique. L'équipe de l'INS était composée de Messieurs Oumar Diallo, Statisticien-Economiste, Mamadou Dian Dilé, Aboubacar Kaba et Mamadou Saliou Barry, démographes.

1. INTRODUCTION

En 2000, la communauté internationale a pris la décision de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015 par rapport à son niveau de 1990. A l'instar des autres pays pauvres, la Guinée a souscrit à cet objectif. L'atteinte de cet objectif passe nécessairement par une croissance forte et équilibrée, dans un pays où les revenus sont plutôt bas au début des années 1990, malgré de fortes potentialités minières et un environnement favorable à l'agriculture du fait d'une pluviométrie abondante et de sols fertiles. Malheureusement, le pays a souvent été caractérisé par des performances économiques erratiques, avec des épisodes de croissance économique potentiellement réductrices de la pauvreté et des périodes de crise économique plutôt aggravantes de la pauvreté.

Au lendemain des indépendances dans les années 60, le pays s'engage dans un modèle économique centralisée pendant plus de deux décennies. Les performances économiques au cours de cette période sont très moyennes, malgré une bonne tenue pendant une moitié de la décennie 70 du fait de l'orientation de l'économie vers le secteur minier et en particulier des cours favorables de la bauxite. A partir du milieu des années 80, la Guinée va engager un programme de réformes à travers la libéralisation de l'économie et l'amélioration de l'environnement des investissements.

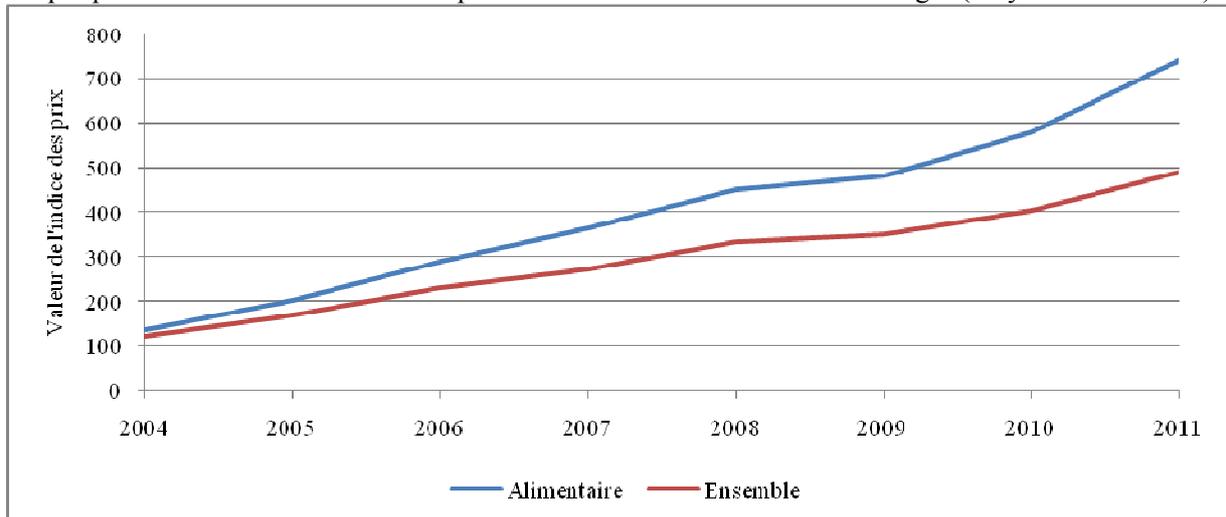
Pendant la période 1990-1999, la croissance atteint une moyenne de 3,7 pour cent par an. Les politiques financières et monétaires conduisent à une inflation à un chiffre à la fin de la décennie et le déficit fiscal dépasse à peine 3 pourcent du PIB dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix. La croissance économique de la décennie 90 est plutôt tirée par les secteurs primaire et secondaire où elle est supérieure à 5 pour cent, mais médiocre dans les services, où elle ne tourne qu'à 2.4 pour cent en moyenne annuelle. Le PIB par tête progresse néanmoins pendant cette période de près d'un point de pourcentage en moyenne annuelle, entraînant une certaine amélioration dans les conditions de vie des populations. Ainsi, les bons résultats du secteur primaire pendant les années 90 est un facteur favorable à la réduction de la pauvreté en milieu rural ; alors que les services peinent à décoller, pénalisant le milieu urbain. Ainsi au cours de la période 1994/95-2002/03, la pauvreté va reculer fortement en milieu rural, de près 20 points de pourcentage et aura tendance à s'aggraver en milieu urbain. La fin de la décennie 90 est la fin de la bonne période de croissance économique pour la Guinée.

En 2001, le Gouvernement guinéen adopte son document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté qui conduit au point de décision de l'Initiative PPTE la même année, avec l'objectif d'atteindre le point d'achèvement dès 2003 et de bénéficier ainsi d'une réduction substantielle de la dette extérieure afin d'engranger des ressources supplémentaires qui permettraient de financer de nouveaux programmes de développement. Mais le point d'achèvement n'est toujours pas atteint. Au début des années 2000, le pays est victime de chocs exogènes négatifs conjugués à des politiques budgétaire et monétaire laxistes. A partir de 2001, on note une baisse des cours de la bauxite (47 pour cent des recettes d'exportation) qui conduit à une baisse des recettes d'exportation. Les cours de la bauxite reculent de 23 dollars la tonne en 2001 à 21 dollars en 2002 et 19 dollars en 2003. Cette situation, conjuguée à des conflits au niveau des pays voisins et à un afflux massif de réfugiés pousse à une augmentation des dépenses de sécurité. Les besoins de financement de l'économie dans un contexte de baisse des recettes d'exportation et d'une augmentation des dépenses de sécurité conduisent à une augmentation de la masse monétaire, qui elle-même entraîne une forte inflation. Au final la croissance est trop volatile dans les secteurs secondaires et primaires, et trop faible dans le secteur tertiaire. Les revenus réels se détériorent comme le montre l'évolution négative du PIB par tête. Les gains qui avaient été engrangés au cours de la décennie précédente sont perdus. Les conditions de vie des ménages se détériorent et la pauvreté s'aggrave.

Selon les enquêtes auprès des ménages de l'Institut National de la Statistique, le taux de pauvreté passera de 49.1 pour cent en 2002/03 à 53 pour cent en 2007. Du reste, les conditions de vie des populations sont difficiles avec un accès moyen à l'eau potable, un faible accès à l'électricité et des conditions de santé

plutôt moyennes, caractérisées par une espérance de vie à la naissance de 58 ans et un taux de mortalité infantile de 91 pour 1.000 naissances vivantes pour des moyennes de 54 ans et 72 pour 1.000 naissances vivantes, respectivement, en Afrique subsaharienne.

Graphique 1. Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages (moyennes annuelles)



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'INS

C'est dans ce contexte qu'est élaborée la deuxième phase de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (2007-2010) avec l'objectif de répondre à la demande sans cesse croissante en matière d'accès aux soins de santé, d'éducation, d'eau potable et d'électricité. Mais une fois de plus, des éléments extérieurs et des choix économiques pas toujours judicieux vont miner la croissance économique. Sur le plan politique, le pays est victime d'une instabilité, suite au décès du Président de la république en 2008. Et même avant cela, la Guinée est marquée des crises sociales à répétition en 2007 et 2008 du fait du renchérissement du coût de la vie, facteurs qui ne font qu'aggraver l'instabilité. Le pays est plongé dans l'isolement suite à des sanctions imposées par la communauté internationale et l'aide extérieure est réduite de manière drastique. De plus, la gestion de l'économie au cours des années 2008-2010 n'est pas très rigoureuse. Le déficit budgétaire, établi à 13% du PIB à fin 2010 est entièrement financé par la création monétaire, ce qui entraîne une forte inflation, inflation accentuée par la très forte augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires et des prix du pétrole. Une fois de plus les performances économiques de la période 2006-2010 sont globalement médiocres. Le taux de croissance moyen en 2009-2010 a été de 0.8% ayant conduit à une croissance du PIB per capita d'environ de -2.3%.

Depuis fin 2010, il y a de nouvelles autorités en Guinée et le pays est sorti de son isolement politique. La demande sociale est forte et pour les nouvelles autorités, il s'agit de relancer l'économie. Effectivement, l'année 2011 a été marquée par une reprise de l'activité économique, le taux de croissance de l'économie s'est établi à 4% contre 1,9% en 2010. Il y a un effort d'assainissement des finances publiques, avec un déficit hors investissements qui est ramené à 1 pour cent du PIB en 2011 contre 13 pour cent en 2010. Cet ajustement a été possible grâce à la mise en œuvre de politiques budgétaire et monétaire, plus rigoureuses, notamment le système de gestion des dépenses de l'Etat sur base caisse. Cette approche permet d'enrayer la tendance à l'aggravation de l'inflation et de la dépréciation du taux de change. La conséquence est une augmentation de la valeur ajoutée dans tous les secteurs qui enregistrent des taux de croissance de 4,5% pour les secteurs primaire et secondaire, et 3,2% pour le secteur tertiaire. Néanmoins, les performances de l'ensemble de la période 2007-2011 sont mauvaises, avec quelque fois des taux de croissance négatifs. De plus, les performances très limitées du secteur tertiaire pénalisent sérieusement les populations urbaines. Ainsi entre 2007 et 2012, la pauvreté tend encore à s'accroître, avec une incidence de la pauvreté qui

passé de 53 pour cent à plus de 55.2 pour cent. De plus, tout au long de la période 1994-2012, la paupérisation n'a cessé de s'accroître dans les villes et cela devient un sujet préoccupant.

La présente étude est consacrée à l'étude des tendances de la pauvreté entre 1994/95 et 2012 et au profil de pauvreté 2012. Un accent particulier, a été consacré sur la période la plus récente, 2007-2012. L'objectif de l'étude est de dégager les facteurs ayant influencé les évolutions à long terme des tendances de la pauvreté et de susciter des axes de recherche dans le cadre de travaux plus approfondis afin de mieux cerner les déterminants de ces tendances. Trois raisons au moins justifient cette étude. D'abord, elle permet d'actualiser le profil de pauvreté et les différents indicateurs de conditions de vie des ménages établis en 2007. Ensuite, l'analyse des tendances de la pauvreté sur la période 2007-2012 est importante en ce sens qu'elle offre une première évaluation globale de l'impact des politiques publiques des dernières années sur les conditions de vie des ménages. Cette analyse conduira notamment à mener d'autres travaux plus spécifiques afin de réorienter ces politiques et d'améliorer le ciblage des populations vulnérables. Enfin, même si la Guinée a un nouveau programme économique depuis 2011, ce travail représente une sorte de situation de référence pour ce programme, dans la mesure où il n'y a pas eu d'enquête nationale depuis 2007.

La suite du rapport comprend quatre sections. La section suivante traite de l'analyse des tendances de la pauvreté et des inégalités entre 1994/95 et 2012. La section 3 présente le profil de pauvreté monétaire en 2012, en s'attardant sur les principales caractéristiques et les dimensions spatiales de la pauvreté. La section 4 est consacrée à l'examen des principaux déterminants de la pauvreté, et la section 5 présente les principales conclusions.

2. TENDANCES DE LA PAUVRETE, CROISSANCE ET INEGALITES

2.1. Tendances de la pauvreté

Cette section est relative aux tendances de la pauvreté au cours de la période 1994-2012. Pour les différentes enquêtes, le niveau de bien-être d'un ménage est mesuré par la consommation annuelle par tête du ménage. Cette consommation inclut les dépenses courantes d'alimentation, des services et des biens non alimentaires (à l'exception des biens durables), la valeur de l'autoconsommation alimentaire, la valeur des cadeaux et dons reçus, une valeur du loyer imputé pour les ménages propriétaires de leur logement et une valeur imputée du stock de biens durables possédés par le ménage². Le seuil de pauvreté est fixé à 3217305 GNF par personne et par an au prix de 2012, soit près de 8815 GNF par personne et par jour. Ce seuil a été déterminé à partir de l'enquête de 2002/03, et mis à jour en 2007 et 2012 en tenant compte de l'inflation. Quant à la pauvreté, elle peut être mesurée par plusieurs indicateurs. La différence entre ces indicateurs réside dans leur propriété à bien saisir le phénomène. L'indicateur le plus courant est l'incidence de la pauvreté, c'est-à-dire le pourcentage d'individus qui vit en dessous du seuil de pauvreté.

Au cours de la période la plus récente (2007 à 2012), la pauvreté a tendance à s'aggraver, ou tout au moins à ne pas baisser, quel que soit l'indicateur de mesure utilisé. Le pourcentage de personnes qui vit en dessous du seuil de pauvreté a baissé de 62.5 pour cent à 49.1 pour cent, entre 1994/95-2002/03, la seule sous-période de baisse sensible de la pauvreté. Par la suite le phénomène a tendance à s'aggraver, avec un taux de pauvreté qui se situe à 53 pour cent en 2007 et à 55.2 pour cent en 2012. Le taux de pauvreté est un indicateur avec peu de propriétés souhaitables pour mesurer la pauvreté. Par exemple il ne prend pas en compte la distance au seuil de pauvreté. Autrement dit, si la situation d'un ménage pauvre s'améliore, sans que le niveau de consommation de ce ménage atteigne le seuil de pauvreté, le taux de pauvreté reste inchangé. Pour cette raison, il est indiqué d'utiliser plusieurs autres indicateurs, en utilisant également la profondeur de la pauvreté qui mesure la distance au seuil de pauvreté et la sévérité de la

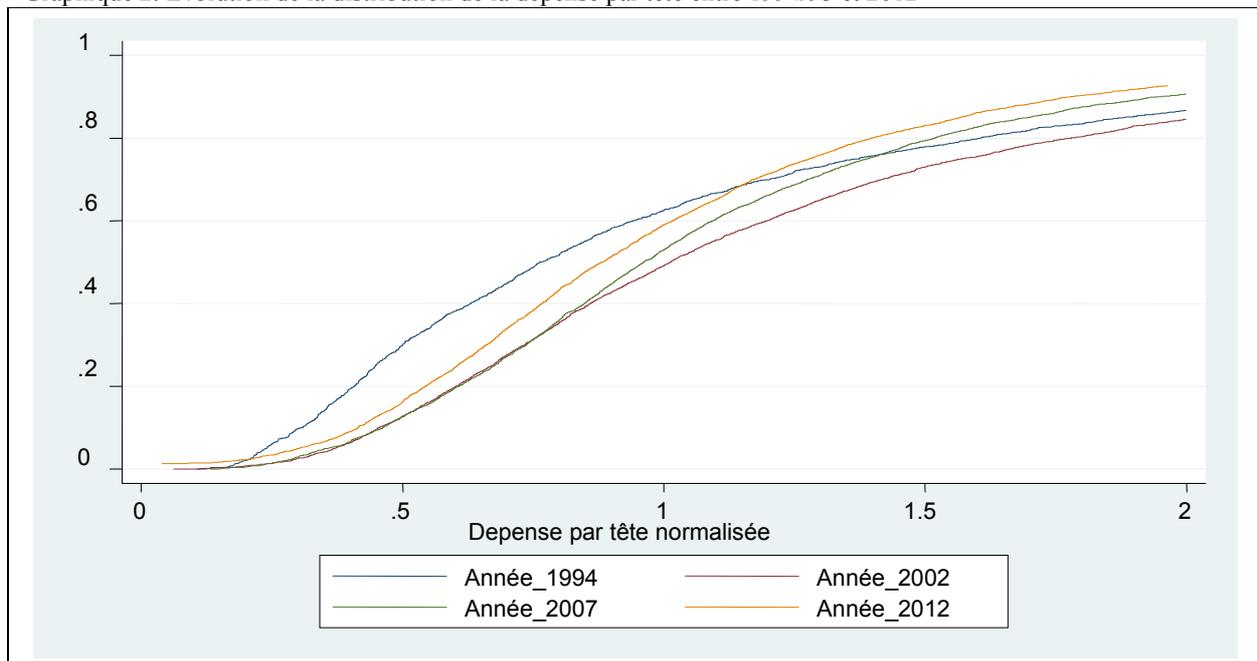
² Voir l'annexe 1 sur la méthodologie de mesure de la pauvreté.

pauvreté qui mesure le degré d'inégalité entre les pauvres. A l'instar de l'incidence de la pauvreté, ces deux autres indicateurs connaissent la même évolution, une baisse entre 1994/95 et 2002/03 et une tendance à la stagnation ou à une légère aggravation entre 2002/03 et 2007 et entre 2007 et 2012.

Avec les tendances constatées, la Guinée ne peut pas atteindre l'objectif de réduire le taux de pauvreté de moitié à horizon 2015 par rapport à son niveau de 1990. En fait, le taux de pauvreté pour 1990 n'est pas connu, faute d'opérations statistiques à l'époque. L'objectif des OMD est de réduire le taux de moitié par rapport à son niveau de 1994, l'année la plus récente pour laquelle on dispose d'une enquête nationale solide. Le taux étant de 62.5 pour cent en 1994, l'objectif des OMD est de ramener ce taux à 31 pour cent en 2015. Avec un taux estimé à plus de 55 pour cent en 2012, il est évident que cet objectif ne peut plus être atteint. Il convient donc dès lors de réviser cet objectif, et de s'en fixer un autre plus réaliste.

Les évolutions des taux de pauvreté constatées, même dans la période où ce taux a reculé, n'ont pas été assez fortes pour enrayer l'augmentation de l'effectif des individus vivant en dessous du seuil de pauvreté. Même entre 1994/95 et 2002/03, le nombre de pauvres est passé de 4 millions à près de 4.2 millions. Ce nombre est estimé par les enquêtes à 5.1 millions de personnes en 2007 et à 6.2 millions d'individus en 2012. Ainsi au cours des cinq dernières années, le nombre d'individus en situation de pauvreté a augmenté de près de 22 pour cent, du fait de la croissance démographique qui est de l'ordre de 3.1 pour cent et de la tendance à l'augmentation du taux de pauvreté. Cette augmentation du nombre de pauvres pose un vrai défi en termes de politiques de lutte contre la pauvreté, dans la mesure c'est autant de ressources qu'il faut mobiliser si l'on veut enrayer l'aggravation de ce phénomène.

Graphique 2. Evolution de la distribution de la dépense par tête entre 1994/95 et 2012



Source: Calculs des auteurs à partir de l'EIBC-1994, de l'EIBEP-2002, de l'ELEP-2007 et de l'ELEP-2012

Les travaux sur la pauvreté sont réalisés sur la base d'un certain nombre d'hypothèses, qui concernent en particulier l'élaboration du seuil de pauvreté. Par exemple le seuil construit à l'aide des données de l'enquête de 2002/03 est élaboré sur l'hypothèse de la satisfaction de besoins alimentaires correspondants à 2100 kilocalories par personne et par jour et une provision de dépenses non alimentaires équivalentes à celles des ménages dont la valeur de la consommation par tête est juste égale au seuil de pauvreté alimentaire. Il va de soi que pour tester la robustesse des variations de la pauvreté, il est indiqué de faire

varier ces hypothèses. Une manière simple de le faire est d'utiliser la technique de la dominance pour les comparaisons de la pauvreté.

Encadré 1 : Technique de dominance

Cette approche consiste à tracer des fonctions de répartition de la valeur de la consommation par tête pour chaque année. La fonction de répartition donne en abscisse la consommation par tête, et en ordonnée, le pourcentage de personnes qui vivent dans des ménages ayant moins que ce niveau de consommation par tête. Ainsi dès lors que l'on se fixe un seuil de pauvreté en abscisse, on peut lire en ordonnée le taux de pauvreté correspondant. Pour les comparaisons, si une courbe A se situe en dessous d'une courbe B, alors les niveaux de pauvreté correspondants à la courbe A sont toujours inférieurs à ceux de la courbe B (on dit que la distribution de A domine celle de B).

La difficulté de comparaison de la pauvreté en Guinée réside dans le changement de la méthodologie des enquêtes, en particulier entre 2002/03 et 2007. Néanmoins 1994/95 et 2002/03 sont plus facilement comparables, tout comme 2007 et 2012 le sont.

L'analyse par la dominance, à l'aide du graphique 2, confirme le fait que la pauvreté ne baisse pas entre 2007 et 2012. Selon ce graphique, quel que soit le seuil de pauvreté utilisée, la courbe correspondant à l'année 2002/03 se situe pratiquement en dessous des autres courbes, ainsi la pauvreté pour cette année a le niveau le moins élevé. La courbe pour 1994/95 croise celles de 2007 et 2012, et dans ce cas, en termes de comparaison de la pauvreté, on ne peut pas tirer de conclusion définitive, tout dépendant du niveau où se situe le seuil de pauvreté. En revanche, la pauvreté semble effectivement être à un niveau un peu moins élevée en 2007 par rapport à son niveau de 2012, et cela quel que soit le seuil de pauvreté utilisé.

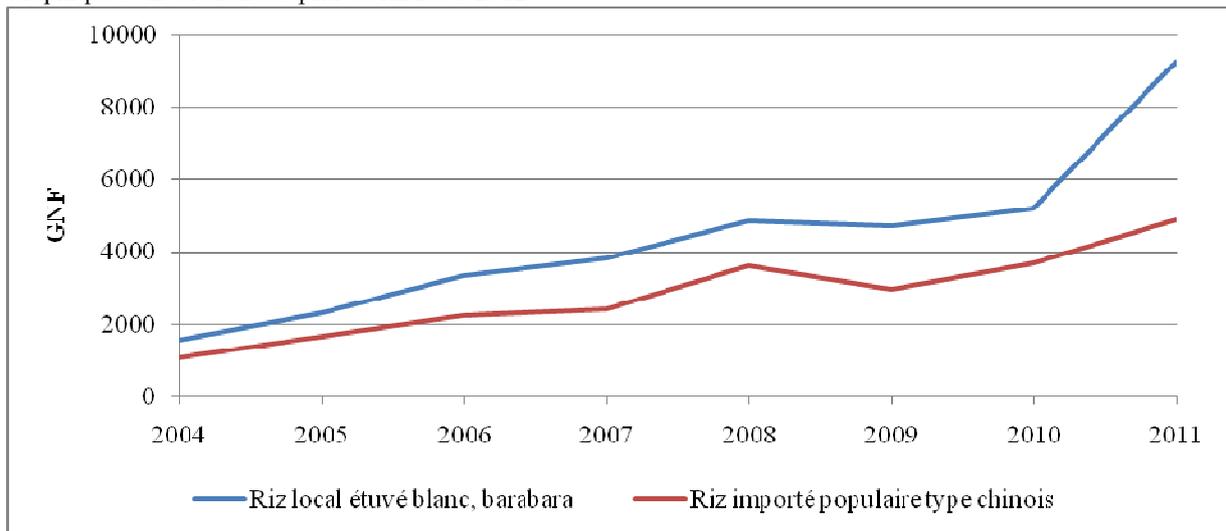
Une analyse des évolutions de la pauvreté selon le milieu de résidence apporte un éclairage supplémentaire, avec une aggravation de la pauvreté notamment caractérisée par une paupérisation des villes, même si la pauvreté rurale demeure nettement plus importante. De 1994/95 à 2012, l'incidence de la pauvreté en milieu urbain a doublé, augmentant de près de 18 points de pourcentage. Sur les seules cinq dernières années, la pauvreté en milieu urbain augmente de près de 5 points de pourcentage. L'écart entre les taux de pauvreté urbain et rural qui était de 55 points de pourcentage en 1994/95 est réduit à 30 points de pourcentage en 2012. La conséquence de cette évolution des taux de pauvreté est le pourcentage de pauvres dans la population, il représentait 8.5 pour cent en 1994/95, près de 18 pour cent en 2007 et près de 21 pour cent en 2012. Ainsi la pauvreté urbaine qui était une préoccupation de moindre importance, il y a 20 ans devient un véritable enjeu de réduction de ce phénomène au début de la décennie 2010. Les causes de l'aggravation de la pauvreté urbaine peuvent être nombreuses, et l'objet de cette étude n'est pas de s'étendre sur cette question. Néanmoins, il y a quelques pistes qui demanderaient à être explorées dans ce sens.

D'abord la très forte augmentation des prix des produits alimentaires au cours des dernières années (entre 2004 et 2012, les prix des produits alimentaires ont pratiquement été multipliés par 4 en Guinée) a frappé beaucoup plus les villes, qui sont des milieux de consommation nette, contrairement aux campagnes qui ont pu amortir le choc par l'autoconsommation, ou même dans certains cas en tirer profit, pour les ménages qui sont des producteurs nets par exemple. Ce problème concerne en particulier le riz qui représente près d'un tiers de la consommation alimentaire³ en 2012. Les prix de cette denrée (en moyenne annuelle) ont suivi la tendance de l'inflation alimentaire, avec le prix du kilogramme de riz local qui est passé de 1554 à 3824 GNF en 2004-2007 ; et à 9275 GNF en 2011. Or, la dépense monétaire de ce produit représente 85 pour cent de la consommation alimentaire en milieu urbain, contre seulement 44 pour cent en milieu rural. Autrement dit, la consommation non monétaire (autoconsommation et dons) de

³ On considère comme alimentation les produits alimentaires et les boissons non alcoolisés consommés à domicile ; on n'y compte pas les repas pris hors domicile et les boissons alcoolisés.

riz est de l'ordre 56 pour cent en milieu rural, ce qui a certainement permis d'amortir les chocs dû au renchérissement des prix de cette denrée. Pour le milieu urbain en revanche, cette consommation non monétaire ne fait que 15 pour cent de la consommation totale, pas aussi important qu'en milieu rural pour amortir les augmentations des prix. Selon une étude réalisée en 2008 sur l'impact sur la pauvreté de la hausse des prix du riz (voir référence bibliographique), une augmentation des prix du riz de 25% en Guinée entrainerait une aggravation de 3 points de pauvreté en milieu urbain et un point en milieu rural.

Graphique 3. Evolution des prix du riz 2004-2012



Source: Calculs des auteurs à partir des données de L'INS

La deuxième piste qui pourrait apporter des éléments d'explication dans la plus forte augmentation de la pauvreté urbaine est l'exode rural. La population urbaine n'augmente pas seulement du fait de l'accroissement naturel (d'autant que la fécondité dans les campagnes est supérieure à la fécondité dans les villes), mais aussi des migrations des campagnes vers les villes. Compte tenu des différences de niveau de vie entre les villes et les campagnes (en 1994, le niveau de vie, mesurée par la consommation par tête en milieu urbain représente 3 fois celui du milieu rural, ce rapport chute à 1.5 fois à partir de 2002/03), il est probable que les migrants qui partent des campagnes pour les villes soient en moyenne plus pauvres que les pauvres urbains, et donc contribuent à faire augmenter le niveau de pauvreté urbaine. L'argument qui irait contre cette explication est que la population urbaine n'a accusé qu'un accroissement relatif de 2 points de pourcentage entre 1994/95 et 2012 ; par conséquent l'exode rural serait réduit à son minimum. Toutefois, il y a lieu de penser que la population urbaine est relativement plus importante que le laisse paraître les enquêtes. En effet le dernier recensement de la population qui a été utilisée comme base de sondage pour les différentes enquêtes date de 1996, compte tenu des imperfections de cette base de sondage qui est obsolète, la pratique au fil des ans a été de reproduire la structure de la population de 1996, qui ne prend en compte les questions migratoires.

La troisième explication pourrait résider dans la structure du marché du travail et du niveau des revenus. L'on revient sur cet aspect de la question dans une section suivante.

Selon les résultats des différentes enquêtes, les évolutions régionales de la pauvreté sont très contrastées. Les évolutions de la pauvreté au niveau régional doivent être analysées avec prudence, dans la mesure où les changements intervenus dans les méthodologies des enquêtes affectent de manière encore plus sensible les indicateurs de pauvreté à ce niveau, car la taille des échantillons est plus petite.

Tableau 1. Evolution des indicateurs de pauvreté et d'inégalité par milieu de résidence, 1994/95-2012

	1994/95			2002/03			2007			2012		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
P ₀	17.5	82.1	62.5	23.5	59.9	49.1	30.5	63.0	53.0	35.4	64.7	55.2
P ₁	4.2	39.1	28.5	6.1	21.9	17.2	7.7	22.0	17.6	9.6	22.6	18.4
P ₂	1.5	22.5	16.1	2.4	10.5	8.1	3.0	10.5	8.2	3.8	10.5	8.4
% Population	30.2	69.8	100.0	29.5	70.5	100.0	30.7	69.3	100.0	32.1	67.4	100.0
% de Pauvres	8.5	91.5	100.0	14.1	85.7	100.0	17.7	82.3	100.0	20.8	79.4	100.0
Total pauvres	338,214	3,663,962	4,002,176	593,463	3,602,163	4,195,626	907,519	4,224,191	5,131,710	1,285,039	4,927,703	6,212,742
Gini (%)	34.4	35.7	44.9	35.2	40.1	40.3	29.0	29.5	31.2	31.5	29.0	31.7
A(1)	30.8	32.3	46.3	32.1	38.0	39.2	24.5	26.0	28.4	27.9	24.7	28.2
T(1)	22.3	24.1	37.1	23.5	35.1	32.7	15.4	14.8	17.1	18.1	14.5	18.1

Source: Calculs des auteurs à partir de l'EIB-1994, de l'EIBEP-2002, de l'ELEP-2007 et de l'ELEP-2012

Tableau 2. Evolution des indicateurs de pauvreté par région, 1994/95-2012

Pauvreté	1994/95			2002/03			2007			2012		
	P ₀	P ₁	P ₂	P ₀	P ₁	P ₂	P ₀	P ₁	P ₂	P ₀	P ₁	P ₂
Boké	58.4	27.0	15.6	41.2	12.8	5.6	52.0	15.7	6.8	58.9	18.8	8.1
Conakry	10.2	1.9	0.6	20.5	4.9	1.9	26.3	6.1	2.2	27.4	6.2	2.0
Faranah	77.8	39.5	24.1	61.1	22.7	10.9	53.0	14.9	6.1	64.8	25.0	12.3
Kankan	77.7	40.1	24.6	66.8	26.5	13.2	58.7	24.0	13.4	48.7	17.2	8.7
Kindia	69.6	28.3	14.8	43.9	13.5	5.6	64.1	25.0	12.5	62.5	19.3	8.1
Labé	82.5	41.0	23.7	65.0	28.7	16.3	59.8	17.8	7.4	65.0	25.8	13.4
Mamou	78.9	38.4	22.7	43.6	12.6	5.1	50.1	16.2	7.2	60.8	21.3	10.0
Nzérékoré	67.9	26.9	13.2	55.9	18.7	8.1	64.3	20.8	9.2	66.9	22.0	9.6
Ensemble	62.5	28.5	16.1	49.1	17.2	8.1	53.0	17.6	8.2	55.2	18.4	8.4

Source: Calculs des auteurs à partir de l'EIB-1994, de l'EIBEP-2002, de l'ELEP-2007 et de l'ELEP-2012

Cela étant, l'évolution de la pauvreté pour Conakry est similaire à l'évolution de la pauvreté urbaine, avec un taux de pauvreté qui a presque triplé sur la période et un déficit de la pauvreté qui a connu la même tendance, de moins de 2 pour cent à plus de 6 pour cent. Ainsi, les explications proposées dans l'évolution de la pauvreté urbaine, à savoir la forte inflation ayant frappé les produits alimentaires et l'évolution de la structure du marché du travail et des revenus s'appliquent tout aussi pour la ville de Conakry. Les régions de Boké, Mamou et Nzérékoré connaissent la même évolution de la pauvreté qu'au niveau national, à savoir un recul sensible entre 1994/95 et 2002/03 et une augmentation de la pauvreté entre 2002/03 et 2007, qui se prolonge entre 2007 et 2012. Quant aux régions de Faranah, Labé et dans une certaine mesure Kindia, il s'agit de deux régions où la pauvreté a continué en 2007, la baisse engrangée en 2002; mais en 2012 la tendance repart à la hausse. Ces deux régions accusaient les taux de pauvreté très élevés en 1994/95 et 2002/03, et elles ont peut-être bénéficié de programmes spécifiques de lutte contre la pauvreté qui ont eu d'assez bons résultats jusqu'en 2007. Enfin la région de Kankan est celle où l'on note une régression constante du taux de pauvreté sur toute la période étudiée.

2.2. Pauvreté, croissance et inégalités

Les évolutions de la pauvreté s'expliquent par deux facteurs, d'une part la croissance économique qui permet d'engranger plus de revenus, et d'autre part l'inégalité qui exprime la manière dont les revenus engrangés sont répartis entre les différentes composantes de la population. Selon les estimations des comptes nationaux, la période de 1994/95-2002 a été marquée par une croissance forte entre 1994 et 1999, de l'ordre de 5.1 pour cent en moyenne annuelle, et une croissance appréciable de 3.4 pour cent par la suite. Ainsi, la croissance du PIB par tête sur l'ensemble de cette période a été de 1.3 pour cent en moyenne annuelle. Les deux périodes suivantes sont caractérisées par une crise économique durable, avec un recul du PIB par tête de -0.8 pour cent en moyenne annuelle entre 2002/03 et 2007 et de -0.6 pour cent entre 2007 et 2011. Les résultats des enquêtes auprès des ménages diffèrent quelque peu de ceux des comptes économiques, mais ils vont dans le même sens. Ces différentes enquêtes donnent une croissance de la consommation par tête de 2.8 pour cent, -4,8 pour cent et -0.3 pour cent respectivement sur les périodes 1994/95-2002/03, 2002/03-2007 et 2007-2012. Globalement les évolutions économiques constatées se traduisent en termes de gain ou perte de niveau de vie et par conséquent de hausse ou de baisse de la pauvreté.

S'agissant des inégalités, les indicateurs sont sensibles à la méthodologie mise en œuvre pour la collecte des données sur la consommation, informations utilisées pour le calcul des indicateurs. La méthodologie ayant changé entre 2002 et 2007, on ne limite la comparaison que sur la période 2007-2012. Tout comme pour la pauvreté, les indicateurs d'inégalité ont des propriétés différentes. Certains sont sensibles aux changements qui interviennent parmi les pauvres, d'autres encore sont plus sensibles aux changements intervenant au milieu de la distribution. Pour cette raison, on utilise trois indicateurs différents pour essayer de mieux saisir le phénomène. Au niveau national, l'inégalité, mesurée par les indices de Gini, Atkinson et Theil, semble être constante entre 2002 et 2007. L'indice de Gini passe de 31.2 à 31.7 pour cent, et l'indice de Theil de 17.1 à 18.1 pour cent alors que l'indice de Atkinson passe de 28.4 à 28.2 pour cent. La stabilité des inégalités de revenus en Guinée au cours des années 2007-2012 peut être appréhendée par un autre indicateur, la répartition de la consommation. En 2007, les 30% des individus vivant dans les ménages les plus pauvres concentraient 13.8 pour cent des dépenses de consommations ; et les 30% vivant dans les ménages les plus riches avaient 51.5 pour cent des dépenses de consommation ; ces ratios sont de 13.9 pour cent et 52 pour cent pour ces deux catégories respectives en 2012.

Néanmoins si les inégalités ne s'accroissent pas au niveau national, les résultats sont contrastés entre le milieu urbain et le milieu rural. En milieu rural l'inégalité des revenus a tendance à rester constante, en milieu urbain en revanche, on note une augmentation sensible, autour de 3 points de pourcentage pour chacun des trois indicateurs. Par conséquent la pauvreté urbaine s'aggrave en affectant les populations de manière différentielle, les plus pauvres paraissant de surcroit être vulnérables.

Afin d'isoler la part de l'évolution de la pauvreté attribuable à l'évolution économique et la part qui revient au changement de l'inégalité, on décompose les évolutions des indicateurs de pauvreté en utilisant la méthode de Datt et Ravallion (1990). La méthode consiste à comparer l'évolution des deux distributions des revenus entre deux dates. On compare la distribution de la date finale à une distribution fictive de la date de départ sur laquelle on applique l'inégalité de la date finale ; cela permet d'isoler l'effet de croissance. On isole pareillement l'effet d'inégalité.

L'augmentation de la pauvreté constatée entre 2007 et 2012 est attribuable aussi bien au ralentissement de l'économie, qu'à la redistribution des revenus, mais les effets sont contrastées entre les villes et les campagnes. Au niveau national, l'incidence de la pauvreté augmente de 2.2 points sur la période 2007-2012, 1.3 point est dû au recul de l'économie et 0.9 point à une distribution des revenus défavorables aux plus pauvres. En milieu rural où la pauvreté s'aggrave juste de 1.7 point, la quasi-totalité est dû à la situation économique défavorable, confirmant ainsi le résultat ci-dessus de la stabilité de l'inégalité des revenus en milieu rural. En milieu urbain en revanche, l'aggravation de 4.9 points de la pauvreté est due pour 3.1 points à une distribution des revenus défavorables aux populations les plus pauvres et seulement pour 1.8 point au recul de la croissance économique. Les autres indicateurs de pauvreté, la profondeur et la sévérité de la pauvreté donnent des résultats similaires. L'une des pistes pour mieux comprendre l'aggravation de la pauvreté urbaine est donc d'examiner de près ce qui se passe au niveau de la distribution des revenus, alors que la pauvreté rurale est très sensible aux évolutions économiques.

Cette situation est à l'opposé de celle qui a prévalu entre 1994/95 et 2002/03. Au cours de cette période, il y a plutôt eu une forte réduction de la pauvreté (13.4 points de pourcentage en moins) dont 10.2 points étaient attribuables à une bonne croissance économique et le reste à l'inégalité. On note par ailleurs que l'effet de croissance avait été particulièrement important en milieu rural⁴ où le revenu moyen avait progressé rapidement, alors qu'il y avait un recul en milieu urbain. Par contre, les inégalités s'étaient aggravées dans chaque milieu ou au moins sont restées stables ; mais au niveau national elles s'étaient réduites du fait de la progression des revenus des ruraux, en moyenne plus pauvres. Au total, la croissance s'était avérée plus forte en moyenne en zone rurale.

A ce niveau, il aurait été intéressant d'étudier de manière plus approfondie les facteurs qui affectent la croissance des revenus au niveau individuels, et ceux qui ont pu jouer sur les inégalités, mais ces questions dépassent la portée de cette étude.

Néanmoins, on a déjà évoqué comme facteur l'inflation, et en particulier la forte augmentation des prix des produits alimentaires depuis 2004. Cette augmentation des prix affectent négativement les revenus réels des ménages, et en particulier ceux des ménages urbains. Même si la proportion des salariés dans le pays est faible, il est intéressant de relever que le salaire indiciaire de base a peu suivi l'évolution des prix à la consommation, et donc il y a un recul significatif des salaires réels. Mais de plus, en affectant plus les populations urbaines, moins pauvres que les populations rurales, cette forte inflation peut avoir contribué à rapprocher les niveaux de vie en milieu urbain et rural.

⁴ On a déjà relevé dans le texte qu'il faudrait prendre la décomposition selon le milieu (urbain et rural) avec une certaine prudence. La définition du concept urbain/rural entre les deux enquêtes et aussi le relevé des dépenses a pu aboutir à une surestimation de la croissance en milieu rural et une sous-estimation en milieu urbain ; même si au niveau national les chiffres paraissent robustes.

Tableau 3. Décomposition des variations de la pauvreté entre 1994/95 et 2012

1994/95-2002/03							
		1994	2002	Variation totale	Effet de croissance	Effet de distribution	Effet résiduel
Incidence de la pauvreté	National	62.5	49.1	-13.4	-10.2	-3.2	0.0
	Urbain	17.5	23.5	6.0	7.1	-1.1	0.0
	Rural	82.1	59.9	-22.2	-26.1	3.9	0.0
Profondeur de la pauvreté	National	28.5	17.2	-11.3	-6.4	-4.9	0.0
	Urbain	4.2	6.1	1.9	2.1	-0.2	0.0
	Rural	39.1	21.9	-17.2	-20.2	3.0	0.0
Sévérité de la pauvreté	National	16.1	8.1	-8.0	-4.2	-3.9	0.0
	Urbain	1.5	2.4	0.9	0.9	0.0	0.0
	Rural	22.5	10.5	-12.0	-14.1	2.1	0.0
2002/03-2007							
		2002	2007	Variation totale	Effet de croissance	Effet de distribution	Effet résiduel
Incidence de la pauvreté	National	49.1	53.0	3.9	13.6	-9.7	0.0
	Urbain	23.5	30.5	7.0	14.6	-7.6	0.0
	Rural	59.9	63.0	3.1	13.5	-10.3	0.0
Profondeur de la pauvreté	National	17.2	17.6	0.4	6.6	-6.2	0.0
	Urbain	6.1	7.7	1.7	4.4	-2.7	0.0
	Rural	21.9	22.0	0.1	7.6	-7.6	0.0
Sévérité de la pauvreté	National	8.1	8.2	0.0	3.7	-3.6	0.0
	Urbain	2.4	3.0	0.6	1.8	-1.2	0.0
	Rural	10.5	10.5	-0.1	4.5	-4.6	0.0
2007-2012							
		2007	2012	Variation totale	Effet de croissance	Effet de distribution	Effet résiduel
Incidence de la pauvreté	National	53.0	55.2	2.2	1.3	0.9	0.0
	Urbain	30.5	35.4	4.9	1.8	3.1	0.0
	Rural	63.0	64.7	1.7	1.6	0.1	0.0
Profondeur de la pauvreté	National	17.6	18.4	0.8	0.5	0.3	0.0
	Urbain	7.7	9.6	1.9	0.6	1.3	0.0
	Rural	22.0	22.6	0.6	0.8	-0.2	0.0
Sévérité de la pauvreté	National	8.2	8.4	0.2	0.3	-0.1	0.0
	Urbain	3.0	3.8	0.9	0.3	0.6	0.0
	Rural	10.5	10.5	0.0	0.4	-0.4	0.0

Source: Calculs des auteurs à partir de l'EIB-1994, de l'EIBEP-2002, de l'ELEP-2007 et de l'ELEP-2012

L'autre facteur important est la structure du marché du travail. Dans les pays pauvres, les populations disposent d'un faible patrimoine, et l'essentiel des revenus proviennent du travail. Les transferts publics sont faibles, et même les transferts entre ménages qui jouent le rôle de mécanismes de solidarité entre les moins pauvres et les plus pauvres, proviennent de revenus du travail, surtout pour les transferts à l'intérieur du pays. Ainsi, une baisse des revenus du travail peut affecter négativement même les

transferts privés. La structure du marché du travail peut donc expliquer l'évolution des revenus et de la pauvreté.

Effectivement il n'est pas exclu que la structure des emplois ait évolué quelque peu vers des emplois moins productifs. On ne dispose pas d'informations crédibles sur les revenus à partir des différentes opérations statistiques. Les différentes enquêtes, si elles peuvent saisir assez bien les revenus salariaux, n'ont pas été conçues pour le faire pour les revenus des travailleurs indépendants dans les branches agricoles et non agricoles. Néanmoins en Afrique subsaharienne, les emplois les plus productifs sont généralement les patrons et les emplois salariés dans le secteur public et les entreprises modernes. Ensuite viennent les travailleurs pour compte propre dans le secteur non agricole. Les emplois dans l'agriculture, les salariés dans les micro-entreprises et les employés de maison, et les autres travailleurs dépendants (qui sont principalement les aides familiaux) sont dans la catégorie des emplois les moins productifs. On peut remarquer qu'entre 2002 et 2012, il y a un déplacement perceptible des emplois les plus productifs vers les emplois les moins productifs en milieu urbain. Par exemple, la proportion des emplois salariés dans l'administration et les grandes entreprises tend à la baisse, alors qu'il y a relativement plus d'indépendants agricoles. En soi, l'accroissement de l'importance de l'agriculture en milieu urbain pourrait relever d'une plus grande vulnérabilité des populations urbaines. Quant au milieu rural, les emplois restent concentrés autour des travailleurs pour compte propre dans l'agriculture et des aides familiaux, mais il y a proportionnellement plus de travailleurs pour compte propre, ce qui va dans le bon sens en termes d'amélioration des revenus. De manière faible, le milieu rural tend aussi à développer plus d'emplois dans les branches non agricoles, et une poussée dans cette direction est positive, l'agriculture n'occupant presque jamais les ruraux tout au long de l'année.

Tableau 4 : Evolution de la structure des emplois (population de 15 ans et plus) entre 2002/03 et 2012

	2002			2007			2012		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Salarié public.	18.8	1.1	4.9	13.3	1.0	4.0	16.4	1.4	5.4
Salarié micro-entreprise	5.5	0.3	1.4	5.9	0.4	1.8	9.5	1.3	3.5
Patron	1.8	0.8	1.0	1.3	0.4	0.7	2.0	0.8	1.1
Indépendant agricole	4.8	51.9	41.9	6.4	60.0	46.7	10.0	58.6	45.8
Indépendant non agricole	66.2	8.7	20.9	53.1	9.4	20.3	49.5	9.2	19.8
Autre dépendant	2.9	37.2	29.9	20.0	29.8	26.5	12.6	28.7	24.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Calculs des auteurs à partir de l'EIBEP-2002, de l'ELEP-2007 et de l'ELEP-2012

2.3. Evolution des indicateurs sociaux

La pauvreté est un phénomène qui revêt des dimensions multiples. Si la pauvreté monétaire donne un bon aperçu du niveau de vie des populations, elle ne prend pas en compte tous les aspects. Par exemple, les conditions de santé de la population peuvent provenir de la non-disponibilité de services, même si les individus disposaient de moyens financiers pour se procurer le service. D'une manière générale, l'offre de biens et services publics et le système de recouvrement des coûts pratiqués affectent de manière indéniable les conditions de vie des ménages. Il est par conséquent indiqué de compléter l'évolution des indicateurs de pauvreté monétaire par celle des indicateurs sociaux.

Depuis 2002, les indicateurs sociaux même s'ils ne se dégradent pas, ne s'améliorent pas pour autant, confirmant les difficultés auxquelles font face les populations. Dans le domaine de la santé, en situation de baisse des revenus, il peut arriver que les populations aient tendance à moins fréquenter les centres de

santé, ce qui à terme peut avoir des conséquences négatives sur la mortalité. Pour le cas de la Guinée, ce n'est pas le cas et la fréquentation des centres de santé modernes pour les personnes se déclarant malades est quasi-stable, tournant autour de six personnes sur dix.

Les conditions de vie des populations sont appréhendées par les conditions de logement et l'accès aux utilités publiques, en particulier l'eau et l'électricité. En 2012, les ménages logent dans la même proportion de logements avec des murs et des matériaux définitifs que 5 ans auparavant. Autrement dit le stock de nouveaux logements qui se construit doit avoir à peu près les mêmes caractéristiques que ceux qui existent déjà. L'accès à l'eau potable régresse dans la période 2007-2012, selon certaines sources du fait du non entretien des ouvrages en milieu rural où cet accès recule, alors qu'il y a une légère amélioration dans les villes. L'utilisation des toilettes hygiéniques (toilettes avec chasse d'eau et latrines couvertes ou améliorées) s'est améliorée entre 2002 et 2007, et est stable entre 2007 et 2012. Par contre, la gestion des ordures ménagères se dégradent plutôt. Pour compléter sur ces facteurs qui peuvent exercer des externalités positives ou négatives sur la santé des populations, il y a la source d'énergie pour la cuisine. Les ménages n'utilisent pratiquement pas le gaz et l'électricité qui sont des énergies propres, ils ont plutôt accès au bois et à ses dérivées dont la fumée a des conséquences négatives sur la santé. L'utilisation de l'électricité comme source d'éclairage concerne un ménage sur cinq au niveau national, principalement les ménages urbains, le service étant quasi-indisponible pour les ménages ruraux.

Le dernier domaine examiné est celui de l'éducation et sur ce plan également, on note une quasi-stabilité des indicateurs. Les deux principaux, le taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus, et le taux de scolarité net des enfants de 7 à 12 ans ne progressent pas sur la période 2007 à 2012. De plus, le fait que les taux de scolarité des 13-16 ans et celui des 16-19 ans restent également stables montre que sur la période, la durée de la scolarité des individus n'a pas augmenté.

Cette brève analyse de l'évolution des indicateurs sociaux amènent à deux conclusions. En premier lieu, malgré l'imperfection des opérations statistiques qui présentent certaines difficultés de comparaison, il est clair que l'évolution des conditions de vie des ménages conforte l'évolution des indicateurs de pauvreté monétaire. En second lieu, si pour certains indicateurs on est allé dans le bon sens pour atteindre la cible fixée pour les OMD à la fin des années 90 et au début des années 2000, ce capital a été perdu par la suite et pour un grand nombre d'indicateurs, l'objectif ne sera pas atteint en 2015.

Tableau 5. Evolution des indicateurs sociaux

	2002			2007			2012		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
% d'individus malades fréquentant un centre de santé moderne	66.8	58.5	62.8	73.0	53.4	58.2	69.7	57.2	61.4
% d'individus habitant un logement avec des murs en matériaux définitifs	75.5	18.0	49.3	82.7	22.6	39.0	83.3	31.5	48.2
% d'individus habitant un logement avec un toit en matériaux	91.3	50.0	72.6	95.0	58.0	68.1	95.3	60.1	71.5
% bénéficiant d'individus utilisant une source d'eau potable	79.5	54.1	68.0	90.9	67.8	74.1	92.9	57.1	68.6
% bénéficiant d'individus utilisant de l'eau courante	24.2	.0	13.2	30.7	.0	8.4	34.8	.6	11.6
% bénéficiant d'individus de l'électricité comme source d'éclairage	62.6	1.6	19.6	65.7	1.4	18.9	55.5	2.6	19.7
% bénéficiant d'une source d'énergie pour la cuisine propre	.9	.2	.6	.4	.0	.1	.1	.0	.1
% bénéficiant d'individus de toilettes hygiéniques	9.0	33.9	20.3	67.6	18.4	31.8	64.7	14.5	30.7
% bénéficiant d'individus vivant dans des ménages où l'on se débarrasse des ordures de manière hygiéniques	33.7	2.3	19.4	35.5	.5	10.0	25.3	2.5	9.8
Taux d'alphabétisation (15 ans et plus)	46.4	17.3	34.1	58.5	21.5	32.9	58.9	20.2	34.0
Taux de scolarisation des 4-6 ans				19.6	2.0	5.7	25.5	3.5	8.6
Taux de scolarisation des 7-12 ans	68.5	37.1	53.3	81.6	48.3	56.0	86.5	48.7	59.5
Taux de scolarisation des 13-16 ans	25.4	5.0	17.6	40.9	12.3	21.2	38.0	11.8	21.7
Taux de scolarisation des 17-19 ans				21.3	3.6	10.9	23.8	3.8	13.1

Source: Calculs des auteurs à partir de l'EIBEP-2002, de l'ELEP-2007 et de l'ELEP-2012

3. PROFIL DE PAUVRETE EN 2012

La section précédente a été consacrée aux évolutions de la pauvreté entre 1994 et 2012. La présente section la complète utilement en traitant de manière plus détaillée du profil de la pauvreté en Guinée en 2012. Cette analyse a un intérêt puisqu'elle permet de caractériser les populations pauvres et de déterminer en première approche celles qui devraient être ciblées pour les programmes spécifiques. Du reste, le profil de pauvreté fournit une première indication de l'impact des politiques publiques menées au cours de la période sous revue dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. Du fait de son caractère multidimensionnel, la pauvreté sera examinée sous l'angle monétaire et par rapport à une gamme d'indicateurs sociaux. Avant de traiter du profil de la pauvreté, il est important de décrire les principales caractéristiques sociodémographiques de la population qui permettent de manière saisir les enjeux des politiques de lutte contre la pauvreté.

3.1. Principales caractéristiques de la population

La population de la Guinée, qui croît à un rythme de 3.1 pour cent par an est estimée selon l'ELEP en début 2012 à près de 11.3 millions de personnes, dont 52 pour cent de femmes et 48 pour cent d'hommes. Cette population est jeune, plus de 44 pour cent des individus sont âgés de moins de 15 ans et seulement 4 pour cent des guinéens ont plus de 65 ans et la taille moyenne des ménages est de plus de 6 personnes. Cette jeunesse de la population, combinée à sa croissance rapide, pose de grands défis en matière de services sociaux de base, notamment dans le domaine de l'éducation, de la demande de logements et d'autres services sociaux de base et de l'offre de travail.

Cette population est répartie de manière équilibrée entre Conakry la capitale et les régions administratives. La capitale compte 17,4 pour cent de la population et la part de la population dans les régions varie de 8 pour cent pour Mamou qui est la région la moins peuplée à 17,7 pour cent pour N'zérékoré qui est la plus peuplée. La répartition de la population par milieu de résidence montre que deux tiers des guinéens vivent en milieu rural. Cette répartition spatiale de la population ne fait qu'accentuer la difficulté de l'accès aux services de base dans la mesure où les coûts pour offrir les services aux populations rurales sont élevés à cause des distances et de la faible densité de peuplement qui rend les coûts unitaires très élevés.

En ce qui concerne l'éducation, la grande majorité de la population est sans instruction (72,2%). Un peu plus d'un individu sur dix a un niveau d'études du primaire et la même proportion pour le secondaire. Ceux qui ont achevé le cycle universitaire ne représentent que près de 8% de la population. Compte tenu des liens entre capital humain et revenus, la faiblesse du capital humain en Guinée tend à caser les individus dans des emplois peu productifs, ce qui ne les met pas à l'abri de la pauvreté.

Du point de vue de l'organisation sociale, le statut de chef de ménages revient généralement aux individus de sexe masculin et près de 87 pour cent des ménages sont dirigés par un homme. Les femmes ne sont le plus souvent chef de ménages que quand elles sont veuves (près d'une femme chef de ménage sur deux), quand elles sont mariées à un polygame et le mari est déclaré chef d'un autre ménage (près d'une femme chef de ménage sur quatre), ou en cas de l'absence du mari monogame (près d'une sur cinq). Ces trois situations comptent pour la quasi-totalité des ménages dont le chef est féminin. Cette organisation sociale peut contribuer à mettre dans une certaine mesure les femmes à l'abri de la vulnérabilité.

Une typologie des ménages en cinq groupes socio-économiques à partir du statut de l'activité du chef de ménages au cours des 7 derniers jours a été effectuée. Cette typologie distingue les salariés du secteur public et des grandes entreprises privées (6,2 pour cent des ménages), les salariés des micro-entreprises (7,1 pour cent), les indépendants agricoles (50,2 pour cent), les indépendants non agricoles (17,7 pour cent) et les sans-emploi (15,1 pour cent). La forte implantation rurale de la population concomitamment

avec sa faiblesse en matière de scolarisation ne laisse pas beaucoup de choix en matière d'activités économiques. Il n'est donc pas surprenant que plus de 66,5 pour cent des guinéens exercent dans l'agriculture. L'activité salariée est faible en Guinée puisqu'à la suite de l'agriculture de subsistance, les activités pourvoyant aux besoins de la population sont principalement les petits métiers. Il faut mentionner ici que la Guinée est caractérisée par des taux d'activité relativement élevés et des taux de chômage faibles (3,8 pour cent), mais cette synthèse masque d'autres caractéristiques moins favorables, par exemple un niveau élevé de sous-emploi.

3.2. Profil de la pauvreté monétaire

Les caractéristiques de la population qui viennent d'être brièvement exposées pose les bases d'une population où la pauvreté ne peut être qu'à un niveau élevé. En 2012, un ménage est pauvre si le niveau de consommation annuelle par tête y est inférieur à 3217305 GNF (le seuil de pauvreté qui correspond à près de 8800 GNF par jour). Un individu est pauvre s'il vit dans un ménage pauvre.

Avec cette définition, 55,2 pour cent de la population guinéenne vit en dessous du seuil de pauvreté en 2012, soit plus de 6,2 millions d'individus. L'écart moyen entre le niveau de consommation moyen des pauvres et le seuil de pauvreté représente 18,4 pour cent du seuil de pauvreté. En termes monétaires, le revenu moyen qui sépare un pauvre du seuil de pauvreté se chiffre à 591984 GNF. Cela veut dire qu'il faudrait pour une année 3680 milliards de Francs Guinéens en termes de ressources supplémentaires pour éradiquer la pauvreté sous l'hypothèse d'un ciblage parfait, ce qui illustre bien l'importance de la croissance dans toute stratégie de lutte contre la pauvreté. La sévérité de pauvreté qui prend en compte les inégalités entre les pauvres, représente 8,4 pour cent du seuil de pauvreté.

Malgré sa très forte progression en milieu urbain, la pauvreté demeure un phénomène rural. Près de deux tiers des ruraux sont en situation de pauvreté pour un tiers des urbains. Et compte tenu de la répartition spatiale de la population, ce sont quatre individus pauvres sur cinq qui résident dans les campagnes. Les autres indicateurs de pauvreté donnent la même image. En effet, la profondeur et la sévérité de la pauvreté sont respectivement deux fois et près de trois fois plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce schéma de répartition de la pauvreté selon le milieu de résidence est le reflet des niveaux de vie des populations, puisque la consommation moyenne par tête en milieu urbain est 1,5 fois supérieure à celle du milieu rural.

L'analyse selon la région fait état de grandes disparités régionales en matière de pauvreté. Quand on considère l'incidence de la pauvreté, les régions peuvent être classées en trois groupes. Un premier groupe comprenant les régions les plus affectées par la pauvreté. Il s'agit des régions de N'Zérékoré, Labé, Faranah, Kindia, Mamou et Boké. Le second groupe est constitué de la région de Kankan où l'incidence de la pauvreté avoisine la moyenne nationale et le dernier est la capitale et Conakry où l'incidence de la pauvreté est la plus faible. Il y a lieu de noter que les autres indicateurs de pauvreté ne retracent pas tout à fait le même schéma. La profondeur de la pauvreté, qui mesure l'écart moyen du niveau de consommation des pauvres au seuil de pauvreté, n'est pas nécessairement la plus élevée dans la région la plus pauvre. Les régions de Labé et Faranah ont des taux de profondeur de la pauvreté plus élevés que N'Zérékoré. Ainsi ces deux régions, quoiqu'ayant des incidences de la pauvreté de même niveau que N'Zérékoré accusent un déficit plus important, montrant par là même que les plus pauvres de ces régions le sont en moyenne beaucoup plus que ceux de Nzérékoré. L'analyse spatiale de la sévérité de la pauvreté montre également de fortes disparités entre les régions. Les régions de Labé, Faranah, Mamou et N'Zérékoré enregistrent les niveaux les plus élevés, à l'opposé des régions de Kindia, Boké et Kankan.

Un des intérêts de l'analyse régionale de la pauvreté est de déterminer les régions les plus à même d'être ciblées par les politiques publiques. Le ciblage peut se faire en utilisant l'un quelconque des indicateurs

de pauvreté calculé ci-dessus, tout dépendant de l'objectif fixé, par exemple réduire le nombre de pauvres, ou alors faire augmenter le niveau moyen des revenus des plus pauvres. Mais l'on peut aussi utiliser la contribution à la pauvreté, qui mesure le pourcentage de pauvres par région. La contribution à la pauvreté dépend du double facteur du niveau de pauvreté et de la croissance démographique. Ainsi, les régions de N'Zérékoré et Kindia sont les régions qui contribuent le plus à la pauvreté globale: 21,4% et 18%, respectivement. Elles sont des régions à forte incidence de la pauvreté et à forte concentration de population. La région de Kankan, malgré une incidence de la pauvreté moins forte constitue la troisième région en termes de contribution à la pauvreté nationale (12% de l'ensemble des pauvres) du fait de son poids démographique. A l'opposé, la capitale Conakry et la région de Mamou concentrent le moins de pauvres.

Cela étant les résultats de la section précédente doit retenir l'attention des décideurs publics. Il ressort de ces analyses que la pauvreté urbaine ne cesse de s'aggraver et que la situation des pauvres urbains, qui deviennent de plus en plus nombreux, devrait devenir une préoccupation des politiques publiques. Il devient de plus en plus clair qu'il est difficile de mener des politiques ciblées simplement vers le milieu rural, car il y a des interactions entre les différents milieux et régions, ne serait-ce que de par les questions migratoires.

L'examen de la pauvreté en fonction des caractéristiques sociodémographiques du ménage apporte un éclairage supplémentaire sur les contours de la pauvreté en Guinée. Selon le sexe du chef de ménage, les résultats de l'enquête montrent que les ménages dirigés par un homme enregistrent plus de 6 points de pourcentage de pauvreté de plus que ceux qui dirigés par une femme. Etant donné que les femmes ont un capital humain plus faible, qu'elles sont victimes de discriminations sur le marché du travail, et qu'elles un moindre accès au capital productif, en général, c'est le résultat inverse qui est attendu. En réalité, ce résultat ne peut être compris qu'à l'examen de la typologie des ménages féminins. En effet, la moitié des ménages féminins sont dirigés par une femme veuve ou divorcée et l'autre moitié par une femme mariée qui n'est chef de ménage que de fait pour cause de l'absence du mari. Dans ce dernier cas, le mari qui reste chef de famille de droit continue à pourvoir aux besoins du ménage. Comme on le verra aussi dans la section suivante qui traite des corrélats de la pauvreté, avoir un chef de ménage féminin tend à réduire les niveaux de consommation par tête du ménage quand on contrôle toutes les autres caractéristiques du ménage, montrant par là même que les ménages féminins sont finalement plus vulnérables.

Concernant l'âge du chef de ménage, le niveau de pauvreté peut avoir aussi bien une corrélation positive, qu'une corrélation négative. En effet si les revenus des ménages épousent les étapes du cycle de vie, la pauvreté devrait baisser avec l'âge. On s'attendrait à ce que les revenus soient relativement moins élevés pour les jeunes actifs et s'accroissent pour atteindre un maximum (vers 40-50 ans) pour ensuite commencer à décroître vers l'âge de la retraite. Si cette hypothèse est admise, la courbe de l'évolution de la pauvreté selon l'âge devrait avoir une allure à l'opposé de celle des revenus ; la pauvreté devrait être forte pour les jeunes actifs et diminuer au fur et à mesure. Mais il se pourrait aussi que dans un pays comme la Guinée, le niveau de la pauvreté soit expliqué par un effet de génération. Si les jeunes sont mieux formés que leurs aînés, ils engrangent de meilleurs gains sur le marché du travail (par exemple en étant plus nombreux à occuper des emplois de meilleure qualité) et donc enregistrent des taux de pauvreté moins élevés. Les résultats obtenus montrent que la pauvreté s'accroît plutôt avec l'âge du chef de ménage. L'incidence de la pauvreté est la moins élevée dans les ménages dont le chef a moins de 30 ans. Elle s'accroît à partir de 30 ans jusqu'à la tranche d'âge 40-49 ans et reste constante jusqu'à un âge avancé. Il est difficile de comprendre ce schéma de la pauvreté sans le mettre en perspective avec d'une part la structure du marché du travail et d'autre part le poids des charges familiales.

Tableau 6. Indicateurs de pauvreté selon les caractéristiques sociodémographiques du ménage

	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	% de la population	% de personnes pauvres	Dépense par tête
Résidence						
Urbain	35.4	9.6	3.8	32.1	20.7	4640074
Rural	64.7	22.6	10.5	67.4	79.3	3068117
Région						
Boké	58.9	18.8	8.1	10.0	10.7	3285413
Conakry	27.4	6.2	2.0	17.3	8.7	5183357
Faranah	64.8	25.0	12.3	8.0	9.5	2963846
Kankan	48.7	17.2	8.7	13.6	12.0	3725699
Kindia	62.5	19.3	8.1	15.8	18.0	3192636
Labé	65.0	25.8	13.4	9.2	10.9	3140259
Mamou	60.8	21.3	10.0	7.9	8.8	3221060
Nzérékoré	66.9	22.0	9.6	17.6	21.4	3052875
Sexe du chef						
Homme	55.9	18.6	8.4	89.4	90.7	3538414
Femme	49.3	16.8	7.6	10.4	9.3	3893029
Age du chef						
Moins de 30	51.0	17.3	7.8	4.2	3.9	3948203
30 à 39 ans	51.7	16.7	7.5	15.2	14.3	3742595
40 à 49 ans	56.8	18.8	8.4	24.9	25.7	3571486
50 à 59 ans	55.3	18.9	8.7	26.1	26.2	3536540
60 ans et +	56.2	18.6	8.5	29.2	29.8	3472538
Education du chef						
Sans instruction	60.0	20.3	9.3	71.8	78.4	3266247
Primaire	56.2	18.9	8.8	10.3	10.5	3486562
Secondaire1	51.0	15.1	6.4	6.2	5.8	3942732
Secondaire2	34.1	11.5	5.3	3.3	2.0	4715898
Technique professionnel	19.6	4.3	1.7	2.6	0.9	5418207
Supérieur	23.8	6.7	2.7	5.3	2.3	5883282
GSE du chef						
Salarié public.	24.6	6.9	2.9	6.6	2.9	5356213
Salarié micro-entreprise.	36.1	9.5	3.5	5.3	3.5	4668888
Indépendant agricole	66.4	23.3	10.9	56.7	68.5	2977424
Indépendant non agricole	42.2	11.6	4.7	20.0	15.3	4275394
Sans emploi	48.7	16.2	7.4	11.1	9.8	3796944
Ensemble	55.2	18.4	8.4	100.0	100.0	3575515

Source: Calcul des auteurs à partir de l'ELEP-2012

En fait pour ce qui est de la structure du marché du travail, l'hypothèse du cycle de vie énoncée plus haut se vérifie généralement dans des pays avec un marché du travail organisé et dominé par le travail salarié, ce qui est loin d'être le cas en Guinée, dont l'économie essentiellement agricole implique un processus d'accumulation faible. L'accumulation étant faible, le poids des charges familiales qui s'accroît avec l'âge l'emporte et c'est donc la composition des ménages qui paraît être l'élément déterminant du profil de pauvreté selon l'âge. Effectivement, la taille moyenne des ménages est croissante en fonction de l'âge, partant de 5 personnes pour les ménages dont le chef a moins de 30 ans, elle se stabilise entre 6 et 8 personnes pour les autres ménages dont le chef est âgé de 50 à 59 ans. Cet effet peut être renforcé par l'effet générationnel.

Le capital humain semble avoir une forte incidence sur le niveau de pauvreté. On s'attend à ce que l'investissement consenti par les individus en matière d'éducation se reflète sur leur niveau de vie. Sur ce plan, l'éducation semble être rentable car l'incidence de la pauvreté dans les ménages dont le chef n'a pas été à l'école est 2,5 fois supérieure à celle des ménages dont le chef a un niveau universitaire. En fait les ménages dont le chef n'a pas été à l'école concentrent près de 8 personnes pauvres sur 10 alors qu'ils représentent près de 72 pour cent de la population. En revanche, près de 3 pour cent des pauvres vivent dans des ménages dont le chef a un niveau universitaire. Il est également intéressant de relever que le niveau de pauvreté baisse progressivement quand le niveau d'instruction du chef de ménage s'accroît et qu'il y a un réel gain en matière de réduction de la pauvreté au niveau de tous les cycles surtout au niveau du secondaire deuxième degré, du technique professionnel et du supérieur. Autrement dit quand on a commencé les études, il vaudrait mieux continuer au moins jusqu'au second cycle du secondaire. Il faut aussi noter que l'incidence de la pauvreté pour les ménages dont le chef a fait des études techniques et professionnelles est inférieure à celui dont le chef a le niveau de l'enseignement supérieur. Il faudrait des analyses spécifiques des rendements de l'éducation pour déterminer si le niveau technique et professionnel est plus rentable sur le marché du travail que les études supérieures, mais il y a peut-être là une piste d'orientation des politiques de l'éducation.

Les individus tirent l'essentiel de leurs revenus de l'exercice d'une activité économique et donc la situation sur le marché du travail est fondamentale pour expliquer les différences de niveaux de pauvreté entre divers groupes socioéconomiques. Les taux de pauvreté selon la typologie des ménages en cinq catégories présentée plus haut suggèrent que la pauvreté n'est réellement faible dans aucun des cinq groupes. Cela tient à deux facteurs au moins ; d'une part certains groupes peuvent être hétérogènes (il en est ainsi notamment des deux groupes de salariés où l'on a mis ensemble les cadres supérieurs et les manœuvres dans la même catégorie); et d'autre part d'autres facteurs comme l'exercice d'une activité secondaire ou encore la présence d'autres actifs dans le ménage qui peuvent également influencer le bien-être des ménages. Cela étant, les différences sont importantes entre le groupe des salariés du secteur public et des grandes entreprises (qui enregistre le plus faible niveau de pauvreté, 24,6 pour cent et ne concentre que 3 pour cent de la population pauvre) et celui des indépendants agricoles (qui enregistre l'incidence de pauvreté la plus élevée, avec plus de 42 cent de pauvres, ce groupe contribue pour 68,5 pour cent à la pauvreté globale). Le niveau élevé de pauvreté enregistré dans les ménages des exploitants agricoles se justifie par le fait que la quasi-totalité des agriculteurs pratiquent une agriculture de subsistance, pouvant difficilement leur procurer des revenus décents.

3.3. Pauvreté en termes de conditions de vie et d'accès aux services de base

Il a été souligné dans la section précédente que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel. L'analyse des conditions de vie des ménages et de l'accès à certains services de base permet de compléter utilement l'analyse de la pauvreté monétaire de la sous-section précédente. Dans cette section, l'on utilise les indicateurs disponibles, sachant que d'autres opérations statistiques, l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) en cours d'exécution à l'INS, apportera d'autres informations utiles dans le domaine de la santé, en particulier les indicateurs sur la santé maternelle et infantile, et que de son côté le Recensement

Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), en cours de préparation aussi, va renseigner sur l'espérance de vie à la naissance, qui est l'un des principaux indicateurs d'impact du système de santé. Dans cette section, sont traitées les questions relatives à la santé, à l'éducation, aux utilités publiques (eau et électricité) et à l'hygiène et au cadre de vie.

Accès aux services de santé

Le premier domaine concerné est l'accès aux services de santé. Cet accès est mesuré dans cette étude par le pourcentage d'individus qui se présentent à un centre de santé moderne en cas de maladie. Pendant la période de la collecte des données de l'ELEP-2012, 20 pour cent des individus ont déclaré être malades au cours de la période de référence des 4 semaines précédant la collecte. Parmi ces malades, six personnes sur dix se sont présentés à un centre de santé moderne. Celles qui n'ont pas fréquenté une structure sanitaire vont quelquefois consulter un praticien traditionnel. Toutefois, parmi les personnes qui ne se font pas consulter, la cherté des services vient en premier lieu (35 pour cent), le fait que la consultation n'est pas nécessaire en deuxième position (24 pour cent), et la distance en troisième position (11 pour cent). Il y a donc une double contrainte d'offre et de demande dans la non-utilisation des services de santé, les questions de demande semblant l'emporter sur celles de l'offre.

Le milieu de résidence, la région et le niveau de vie du ménage (mesurée par le niveau de consommation par tête) discriminent l'accès aux services de santé. De manière évidente, les personnes vivant en milieu urbain sont avantagées par rapport à celles qui vivent dans les campagnes, il y a plus de structures de santé et les gens sont moins pauvres. S'agissant de la région, les personnes malades vivant dans les régions de Conakry, Nzérékoré, Kankan et Boké ont des taux de fréquentation supérieurs aux autres. Il est bon de noter que ces régions où la fréquentation des centres de santé est la plus importante ne sont pas nécessairement les moins pauvres. Cela confirme le fait que les comportements individuels sont aussi importants que la disponibilité des services publics, pour déterminer une meilleure fréquentation. Cela étant, le niveau de fréquentation des centres de santé s'accroît nettement avec le niveau de vie du ménage, une personne sur deux appartenant au premier quintile en cas de maladie fréquente un centre de santé contre plus de sept sur dix pour celles du cinquième quintile, ce qui confirme l'importance du niveau de vie sur cette question, même si le problème est beaucoup plus complexe dans la mesure où les moins pauvres vivent plus souvent en ville (où il y a plus de structures de santé), et sont mieux éduqués (en général plus on est instruit et plus la fréquentation des centres de santé est élevée).

Alphabétisation et éducation

L'alphabétisation est importante dans la vie de tous les jours, pour gérer les relations avec les services publics par exemple. Le niveau d'alphabétisation est encore faible, avec de plus de grandes disparités entre les hommes et les femmes. Seule une personne sur trois âgée de plus de 15 ans est alphabétisée, et le rapport du taux d'alphabétisation des hommes sur celui des femmes est de 2. En matière d'alphabétisation, il y a donc un double problème pour atteindre cet OMD, d'abord améliorer le niveau de l'ensemble de la population, et travailler sur le rattrapage des hommes par les femmes.

Les niveaux d'alphabétisation en milieu urbain sont évidemment supérieurs à ceux du milieu rural. S'agissant des régions, les niveaux d'alphabétisation sont faibles partout, sauf à Conakry. Plus encore que pour l'accès aux consultations, les différences en matière d'alphabétisation sont marquées par les différences de niveau de vie. De plus, les femmes sont relativement plus défavorisées quand elles vivent dans des ménages pauvres. Le rapport entre les taux d'alphabétisation homme/femme est supérieur à 3 pour les ménages du premier quintile, il est décroissant pour se situer à 1.6 pour ceux du dernier quintile.

Même s'il existe des programmes spécifiques d'alphabétisation, en grande partie le niveau d'alphabétisation des populations à un moment donné s'explique par l'éducation des générations

précédentes. Pour améliorer l'alphabétisation des prochaines générations, l'accent devrait porter d'une part sur une amélioration des taux de scolarisation, et d'autre part sur l'amélioration de la qualité, afin que les enfants qui sortent du système en sortent effectivement alphabétisés.

L'éducation est la variable qui a l'une des plus fortes corrélations avec le niveau de pauvreté monétaire ; et dans la mesure où les individus sortent du système avec un bon niveau d'instruction, ils ont une meilleure probabilité d'améliorer leur niveau de vie dans le futur. Les taux de scolarisation au niveau du primaire sont moyens, six enfants sur dix de 7 à 12 ans vont à l'école primaire. Contrairement à l'alphabétisation, les écarts entre garçons et filles sont moins importants. Les disparités entre milieux de résidence, et entre niveaux de vie sont similaires à celles rencontrées des indicateurs précédents. S'agissant des régions, Conakry, qui disposent de plus de structures se distinguent nettement des autres régions. En revanche, les taux de scolarisation primaire sont vraiment peu élevés à Kankan et Faranah où moins d'un enfant sur deux est scolarisé.

Les taux de scolarisation dans le secondaire, qui sont nettement moins élevés que ceux du primaire, posent le problème de la durée de la scolarisation, et donc du niveau d'éducation à la fin des études. L'écart entre le taux dans le primaire et dans le secondaire est accentué dans certaines régions, notamment à Mamou. Le problème pourrait être soit les sorties précoces du système, soit les échecs scolaires, soit l'absence d'établissements scolaires de ce niveau. Par ailleurs, on relève que les écarts garçons et filles s'accroissent. Ainsi les filles rencontrent un problème double, elles sont un peu moins scolarisées depuis le bas âge et elles sortent plus tôt du système scolaire, peut-être du fait de mariages précoces, de discriminations en cas de faibles moyens, etc.

Sur ces questions d'éducation et d'alphabétisation, il est intéressant de tirer une première conclusion en termes de classement. Les régions les moins dotées en capital humain sont d'abord Kankan et Faranah, et ensuite Kindia, Labé et Mamou. Comme on peut le voir, ce profil ne rencontre pas toujours celui de la pauvreté monétaire.

Habitat et cadre de vie, hygiène et assainissement

Les indicateurs d'habitat et du cadre de vie traduisent plus directement le niveau des conditions de vie des populations. Le fait pour les ménages de posséder un logement avec un toit ou des murs en matériaux définitifs est le reflet d'un certain confort. L'accès aux utilités publiques rend la vie plus facile, et l'eau potable en particulier est le vecteur d'une meilleure santé, tout comme les toilettes décentes.

La situation des ménages en termes de conditions de vie est plutôt moyenne, voire médiocre. Un individu sur deux habite dans un logement avec des murs en matériaux définitifs et sept sur dix ont une maison avec un toit de même nature. L'eau potable bénéficie à deux individus sur trois, mais l'eau courante reste l'exception, ne bénéficiant qu'à un individu sur dix, essentiellement les personnes habitant la ville de Conakry. L'utilisation de l'électricité comme source d'éclairage est à l'image de l'eau courante, l'exception car ne profitant qu'à une personne sur cinq. Les ménages utilisent exclusivement le bois comme source de cuisson, ce qui les expose à la fumée toxique, mauvaise pour la santé, sans compter l'impact du déboisement sur l'environnement. Les toilettes hygiéniques (toilettes avec chasse d'eau, latrines couvertes et latrines améliorées) bénéficient à un tiers de la population et moins de 10 pour cent utilisent un moyen propre (camion de ramassage, ramassage privé et poubelle publique) pour l'évacuation des ordures ménagères.

Pour tous ces indicateurs, il y a une discrimination nette entre le milieu de résidence, à l'avantage du milieu urbain et entre les niveaux de vie, avec une amélioration systématique des indicateurs quand le niveau de vie du ménage augmente. Ainsi le milieu rural est désavantagé par rapport au milieu urbain en termes d'opportunité, ce qui pose des problèmes d'équité. La vraie question est le contour de cette forme

de pauvreté en fonction de la région. Conakry a un statut à part, ayant les meilleurs indicateurs dans tous les domaines.

Pour les autres indicateurs, il ne ressort pas de profil robuste, les régions étant bien lotis ou moins bien lotis selon l'indicateur choisi. Ainsi en matière de logement en matériaux définitifs (un indicateur qui dépend directement des revenus), Nzérékoré, Faranah, Kankan et Boké ont un niveau faible. En matière d'eau potable, Mamou et Boké sont les régions les plus mal lotis. Toutes les régions, à l'exception de Conakry rencontrent des difficultés pour ce qui est de l'électricité, de l'eau courante et d'hygiène et assainissement.

Ainsi, la pauvreté en termes d'accès aux services de base et en termes de conditions de vie n'est pas à l'identique de la pauvreté monétaire. Le ciblage des régions pour les programmes publics dépendra donc largement de l'objet du programme. Selon qu'il s'agit de mettre en place un projet de génération de revenus, d'accès au crédit, de transferts conditionnels ou d'accès à un service de base, le ciblage n'est pas le même, puisque le profil de pauvreté n'est pas le même.

Tableau 7. Indicateurs de santé, d'éducation et d'alphabétisation

	Santé	Taux alphabétisation 15 ans et +			Taux de scolarisation 7-12 ans			Taux de scolarisation 13-19 ans		
	Taux consultation	Total	Homme	Femme	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Milieu										
Urbain	69.7	58.9	72.3	46.1	86.5	88.1	85.0	65.4	73.4	57.9
Rural	57.2	20.2	31.8	11.0	48.7	52.1	44.8	18.5	24.3	13.6
Région										
Boké	63.2	32.7	46.2	21.1	53.8	54.9	52.5	33.2	43.3	24.8
Conakry	70.7	65.4	77.4	53.6	90.6	92.3	89.0	67.1	74.7	60.1
Faranah	53.8	26.1	40.5	14.4	48.0	48.2	47.8	31.2	41.7	21.2
Kankan	65.1	19.8	29.9	10.7	40.4	46.9	33.7	21.8	25.0	17.9
Kindia	55.0	25.6	38.3	15.3	57.8	60.9	54.6	29.3	35.3	24.6
Labé	54.8	34.5	54.3	21.3	56.0	58.2	53.6	30.5	36.1	26.7
Mamou	53.5	26.8	40.7	17.0	64.6	69.0	60.2	28.9	39.0	21.0
Nzérékoré	65.9	23.9	34.7	14.3	59.3	61.8	56.2	30.6	39.3	22.6
Quintile										
Q1	49.7	23.6	38.8	12.3	47.7	51.0	43.8	23.2	29.4	17.5
Q2	54.3	25.4	37.1	15.7	55.5	58.4	52.3	28.6	33.3	24.5
Q3	62.5	30.5	42.4	20.1	59.1	61.3	56.9	32.8	39.1	27.0
Q4	65.9	37.9	51.5	25.7	67.5	69.2	65.6	44.6	53.4	35.9
Q5	71.0	48.7	61.3	37.4	72.8	75.8	70.1	53.7	63.8	45.5
Ensemble	61.4	34.0	47.2	22.8	59.5	61.8	57.1	37.5	44.7	31.0

Source: Calcul des auteurs à partir de l'ELEP-2012

Tableau 8. Indicateurs d'habitat, de cadre de vie, d'hygiène et d'assainissement

	Habitat		Cadre de vie				Hygiène et assainissement	
	Murs en matériaux définitifs	Toit en matériaux définitifs	Eau potable	Eau courante	Electricité	Energie propre cuisine	Toilettes hygiéniques	Ordures propres
Milieu								
Urbain	83.3	95.3	92.9	34.8	55.5	0.1	66.3	25.3
Rural	31.5	60.1	57.1	0.6	2.6	0.0	18.9	2.5
Région								
Boké	33.5	58.6	47.9	9.6	14.8	0.1	24.7	4.4
Conakry	96.0	98.5	97.9	49.4	70.5	0.0	81.4	39.7
Faranah	21.1	47.1	64.2	3.3	3.2	0.0	13.3	1.1
Kankan	25.6	46.6	80.2	3.8	11.7	0.2	19.0	6.8
Kindia	51.9	83.8	57.7	4.1	17.2	0.1	29.6	1.0
Labé	73.9	56.7	61.7	1.9	4.7	0.0	25.9	0.7
Mamou	66.7	62.6	40.6	2.7	8.8	0.0	24.7	0.4
N'zérékoré	14.4	83.2	70.9	1.2	1.1	0.0	27.2	6.8
Quintile								
Q1	35.2	59.5	55.5	1.6	4.3	0.0	16.4	1.9
Q2	38.1	64.1	63.4	5.6	12.2	0.0	24.1	4.3
Q3	46.1	72.2	67.7	9.6	17.5	0.1	33.7	9.4
Q4	56.0	77.8	72.8	14.6	26.7	0.1	42.1	12.0
Q5	65.8	83.8	83.7	26.7	37.8	0.0	54.6	21.5
Ensemble	48.2	71.5	68.6	11.6	19.7	0.1	34.2	9.8

Source: Calcul des auteurs à partir de l'ELEP-2012

4. DETERMINANTS MICROECONOMIQUES DE LA PAUVRETE

Dans les chapitres précédents, un état des lieux des tendances et du profil de pauvreté monétaire a été dressé. Un aperçu succinct de l'évolution des conditions de vie des ménages a également été présenté. Cependant, le fait de traiter une variable après l'autre ne permet pas de raisonner en termes de causalité. A titre d'illustration, un ménage qui vit dans une région donnée peut être plus pauvre qu'un autre vivant dans une autre région. Le profil de pauvreté ne permet pas de dire si c'est le fait des dotations naturelles de la région et des opportunités qu'elle offre ou alors si la cause est plutôt inhérente aux caractéristiques propres à ces ménages, comme par exemple le niveau d'éducation du chef de ménage. Le présent chapitre est consacré aux déterminants microéconomiques de la pauvreté, c'est-à-dire à la recherche de facteurs qui causent la pauvreté et qui contribuent à marginaliser certaines catégories de population. Cette étude sur l'évaluation des déterminants de la pauvreté monétaire utilise un modèle de régression linéaire.

La variable expliquée est le logarithme de la dépense par tête rapportée au seuil de pauvreté. Les variables explicatives retenues dans chaque domaine ont été sélectionnées en fonction de la disponibilité des informations. Afin de permettre aux variables d'avoir des impacts ou rendements différents, le modèle est estimé en 2012 pour le milieu urbain et le milieu rural séparément (voir annexe 2). Ces résultats apportent des éléments supplémentaires sur le contour de la pauvreté ; ils sont proches de ceux déjà obtenus à partir des données de 2002 et 2007 (Banque mondiale, 2005).

Un premier résultat significatif concerne l'éducation du chef et celle de son épouse. On retrouve les résultats précédents, mais l'éducation du chef de ménage n'a d'effet substantiel en termes de réduction de la pauvreté qu'à partir du second cycle secondaire ; de plus les résultats ne sont pas toujours significatifs en milieu rural. En milieu urbain, par rapport à un ménage dont le chef est sans instruction, un ménage dont le chef a le niveau du premier cycle du secondaire a un niveau de consommation par tête supérieur de près de 15 pour cent ; ces pourcentages sont respectivement de 18 pour cent et 26 pour cent pour les ménages dont le chef a le niveau technique professionnel et supérieur. On remarque que dans les campagnes, l'enseignement technique est le seul type d'enseignement qui est associé à un meilleur niveau de vie. Le niveau d'étude du conjoint est aussi positivement corrélé au bien-être du ménage à partir du secondaire. D'une manière générale, les résultats du modèle pour l'éducation donnent des paramètres plus faibles que ceux qu'on trouve dans d'autres pays de la région, tendant à montrer que les rendements de l'éducation sont moins élevés en Guinée, du fait des difficultés du marché du travail.

Un deuxième résultat porte sur la position de l'individu par rapport au marché du travail, en particulier en milieu urbain où il existe un marché du travail formalisé. Les variables considérées sont le secteur institutionnel du chef et du conjoint, et la branche d'activité. Concernant le secteur institutionnel, les ménages dont le chef exerce un emploi dans le secteur public ont un gain en termes de consommation par tête par rapport à ceux dont les ménages exercent dans les micro-entreprises, le gain est de l'ordre de 15 pour cent, toute autre chose égale par ailleurs. Le gain est tout aussi important pour les ménages dont le chef exerce son emploi dans une grande entreprise. En revanche, les ménages dont le chef est un personnel de maison (domestique) ont un niveau de consommation par tête de 9% de moins par rapport à celui à ceux dont le chef est dans une micro-entreprise. S'agissant de la branche d'activité, les branches de l'industrie et du commerce sont associés à un meilleur niveau de vie, par rapport à l'agriculture.

Un troisième résultat porte sur les superficies des terres. Plus un ménage dispose de terres cultivées, et plus il a un meilleur niveau de vie mesurée par la consommation par tête. Il est intéressant de relever que cette variable est significative aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Ainsi, l'agriculture apporte un gain substantiel de niveau de vie pour les ménages urbains, dont certains le pratiquent comme emploi secondaire.

Un quatrième résultat notable est relatif au capital social des ménages, dont les résultats sont intéressants au niveau national et de chaque milieu de résidence. Par rapport à un ménage dont aucun membre ne participe aux activités d'une association, les autres ménages sont associés à une dépense par tête supérieure de 9% en milieu urbain et 13% en milieu rural. Il se peut cependant qu'il y ait un léger biais d'endogénéité dans ce résultat.

Un cinquième résultat porte sur l'accès aux infrastructures. Le faible accès aux infrastructures induit des coûts de transactions élevés qui réduisent ainsi le bien-être des populations. Mais dans le cas présent on n'obtient pas toujours les résultats escomptés. Le fait est que les variables adéquates pour mesurer l'accès aux infrastructures sont les variables de temps, mais on ne dispose que les variables de distance. On note néanmoins qu'au niveau national, la distance au marché des produits alimentaires le plus proche et la distance au centre de santé le plus proche contribue à faire baisser le niveau de vie du ménage.

Contrairement à ce qui apparaissait dans les analyses descriptives, les ménages dont le chef est une femme sont moins bien lotis en termes de bien-être que ceux dirigés par un homme. La différence en termes de dépense par tête entre un chef de ménage de sexe masculin et un chef féminin, toutes choses égales par ailleurs est importante, de l'ordre de 20 pour cent, en défaveur du genre féminin ; les ménages dirigés par une femme paraissent donc plus vulnérables. Par ailleurs, les ménages ayant un grand nombre de personnes de chaque groupe d'âge ont un niveau plus faible de consommation par tête, et donc une plus grande probabilité d'être pauvre. On note que la faiblesse de la consommation par tête tient compte des économies d'échelle au sein du ménage (du fait les coefficients du carré de ces variables sont négatifs). Cependant le fait d'utiliser comme indicateur de mesure du bien-être la dépense par tête surestime cet effet dans la mesure où les économies d'échelle sont ignorées.

Enfin, la localisation géographique est importante même après avoir tenu compte des autres caractéristiques du ménage. Les dotations des régions en termes d'opportunité d'emploi, d'infrastructures, de climat, etc. ont une influence sur le niveau de vie. D'une manière générale, le fait de résider dans toute autre région est associé à un moindre bien-être par rapport à la capitale. Cet écart est cependant moins prononcé pour deux régions en milieu urbain : Labé et Mamou.

5. CONCLUSIONS

Depuis 2003, la Guinée est entrée dans une crise économique profonde qui a contribué à exacerber la pauvreté qui était déjà importante. La pauvreté qui a connu un recul important entre 1994/95 et 2002/03, reculant de plus de 13 points de pourcentage, a repris une tendance à la hausse depuis, se situant à 53,0 pour cent en 2007, et à 55,2 pour cent en 2012. Du reste, l'évolution des indicateurs sociaux dans les domaines de la santé, de l'hygiène et de l'assainissement, de l'éducation et de l'alphabétisation et des conditions de vie des ménages vont dans le même sens au cours de la période, ils sont stables depuis 2002/03 et ne s'améliorent pas du tout. De plus, le nombre de pauvre augmente de manière très importante, passant de 4 millions à plus de 6,2 millions au cours des deux dernières décennies, du fait de l'aggravation de la pauvreté et d'une forte croissance démographique due à une fécondité élevée. Par ailleurs, la pauvreté urbaine est un sujet de préoccupation. Au cours des deux dernières décennies, l'incidence de la pauvreté dans ce milieu a été multiplié par quatre; et le déficit de la pauvreté, mesurée par l'écart entre les revenus moyens des pauvres et le seuil de pauvreté n'a cessé de croître. Alors que l'effectif des pauvres urbains ne représentait que 8 pour cent en 1994/95, il représente près de 21 pour cent en 2012. L'évolution des indicateurs de pauvreté monétaire et de certains indicateurs sociaux montrent que la Guinée ne va pas atteindre un grand nombre des objectifs du millénaire pour le développement à horizon 2015.

Les analyses réalisées sur la perception de la pauvreté à partir de l'enquête de 2007 confirmaient la dégradation de la situation par les ménages eux-mêmes. Cette situation était en particulier le fait de la forte augmentation des prix depuis 2004. Ainsi parmi les mesures de lutte contre la pauvreté, les ménages mettaient notamment en avant le fait de garantir les prix des produits de base, surtout en milieu urbain. La situation ne s'est pas améliorée depuis. En termes de profil de la pauvreté et de corrélats ou déterminants des niveaux de consommation des ménages, les résultats attendus sur l'impact de la structure démographique des ménages, des caractéristiques de l'emploi, de l'éducation, et des autres variables classiques ont été généralement vérifiés.

L'évolution négative de la pauvreté ne doit cependant pas conduire à un fatalisme. La situation économique qui prévaut aujourd'hui est très différente de celle qui a prévalu entre 1994 et 2002, une période pendant laquelle l'économie du pays a enregistré une forte croissance du PIB par tête. Une analyse comparative des enquêtes réalisées en 1994/95 et 2002/03 conduit à une baisse de la pauvreté de 62,6% en 1994 à 49,1% en 2002. Donc si le pays parvenait à mettre fin aux contre-performances économiques enregistrées au cours des dernières années et à relancer la croissance, la pauvreté pourrait donc à nouveau être réduite.

L'un des domaines où les efforts méritent d'être poursuivis réside dans la maîtrise de l'inflation à travers des politiques budgétaires et monétaires plus rigoureuses. Une maîtrise de l'inflation permettrait d'enrayer l'érosion des revenus réels des ménages. Du reste, ce genre de politiques conduirait à attirer des investissements privés et créer des emplois plus productifs. De meilleures politiques de population à travers une fécondité plus maîtrisée doivent aussi faire l'objet de réflexions. La très forte fécondité du pays limite la croissance des revenus par tête, mais exerce aussi une très forte pression sur la demande de services sociaux et la demande de travail, il faut travailler à renverser cette tendance à moyen et long terme. Les questions d'éducation et leurs liens avec le marché du travail, l'orientation des politiques agricoles doivent aussi être des préoccupations constantes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alvine Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon, 2002. *Mesure et Analyse de la Pauvreté*, Avril 2002
- Banque mondiale. 2005. *Guinée : Diagnostic de la pauvreté*, Poverty Reduction and Economic Management Department, Africa Region, The World Bank, Washington, DC.
- Blinder, Alan S., 1973. "Wage Discrimination : Reduced form and structural variables". *Journal of Human resources*, 8, 436-455.
- Deaton, Angus. 1997. *The analysis of household surveys : A microeconomic approach to development policy*. The John Hopkins University press, Baltimore, Maryland.
- Deaton, Angus. 2002. Guidelines for constructing consumption aggregate, LSMS working paper 135. The World Bank, Washington, D.C.
- Dollar, D., Paul Glewwe and Jennie Litvack (ed). 1998. *Household welfare and Vietnam's in transition*. The World Bank, Washington, D.C.
- INSEE (1997), *Economie et Statistique*, N° 308-309-310 : Mesurer la pauvreté aujourd'hui, Paris.
- Kraay, Aart. 2004. *When is Growth Pro-poor? Evidence from a panel countries of development* Economics, Washington
- Latham. M. C. (1979). *Nutrition humaine en Afrique tropicale*, FAO, Rome.
- Litchfield J. (1999). *Inequality Methods and tools*. Suntory and Toyota International Centers for Economics and Related Disciplines, London Schools of Economics (March). London, England
- Ravallion, M et G. Datt (1990). *Growth and redistribution components of changes in poverty measures : a decomposition with application to Brazil and India in the 1980s*, LSMS Working papers, n° 83, The World Bank, Washington.
- Ravallion, Martin. 1996. *Comparaisons de la pauvreté, concepts et méthodes*, LSMS working paper 122. The World Bank, Washington, D.C.
- Ravallion, Martin. 1998. *Poverty lines in theory and practice*, LSMS working paper 133. The World Bank, Washington, D.C.
- Ravallion, Martin. 2003. *Pro-poor Growth; a primer*. The World Bank, Washington, D.C.
- The World Bank. 2006. *African Development indicators*. The World Bank, Washington, D.C.
- The World Bank. 2010. *Perspectives on Poverty in India: Stylized Facts from Survey Data*. The World Bank, Washington, D.C.
- The world bank 2008 Q. Wodon, C. Tsimpo, P. Backiny-Yetna, G. Joseph, F. Adoho, H. Coulombe *Potential impact of higher food prices on poverty*.

Wodon, Quentin, Rodrigo Castro-Fernandez, Kihoon Lee, Gladys Lopez-Acevedo, Corinne Siaens, Carlos Sobrado, and Jean-Philippe Tre (2002). Poverty in Latin America: Update on the trends (1986-2001) and Determinants, The World Bank, Washington, D.C.

ANNEXES

ANNEXE 1. METHODOLOGIE DE MESURE DE LA PAUVRETE EN GUINEE

Les comparaisons de la pauvreté nécessitent de disposer de trois éléments : un indicateur de mesure du bien-être, un seuil de pauvreté, c'est-à-dire un niveau de l'indicateur de bien-être en deçà duquel un ménage sera considéré comme pauvre, et des indicateurs de mesure de la pauvreté. Afin d'être cohérent dans les comparaisons de pauvreté dans le temps, les choix techniques effectués dans l'élaboration de l'indicateur de bien-être et du seuil de pauvreté doivent être similaires entre les différentes enquêtes. Ces choix dépendent eux-mêmes de la nature des données disponibles et de leur qualité.

1. Indicateur de bien-être

Pour la mesure du bien-être, le choix se situe entre revenu et consommation des ménages. La consommation est généralement préférée au revenu en Afrique car on estime qu'elle est mieux saisie dans les enquêtes auprès des ménages⁵. Dans le cas présent, l'indicateur de bien-être est construit à partir de la consommation des ménages.

Les données servant à l'analyse sont issues de trois enquêtes auprès des ménages dénommées EIBC 1 (Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages) ; EIBEP 2 (Enquête Intégrale de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté.) ; et ELEP (Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté) réalisées respectivement en 1994/95, 2002/03 et 2007 et portant sur 4416, 7095 et 7552 ménages au niveau national⁶. Les objectifs de ces trois enquêtes sont les mêmes. Il s'agit de fournir les informations de base nécessaires à l'évaluation de la pauvreté. Ces objectifs ont conduit à bâtir des méthodologies de collecte qui présentent des similitudes, mais aussi des différences qui peuvent poser des problèmes au niveau de la comparabilité. Déjà pour les travaux qui ont conduit à la comparaison entre les enquêtes de 1994/95 et celles de 2002/03, deux problèmes majeurs avaient été soulevés.

En premier lieu il y avait des différences dans la méthodologie de collecte des informations sur la consommation des ménages. La phase de collecte des données de chacune des deux enquêtes avait été de 12 mois ; de janvier 1994 à janvier 1995 pour l'EIBC 1 et d'octobre 2002 à octobre 2003 pour l'EIBEP 2. Cependant, alors que les ménages avaient été interrogés en un passage unique (un tiers de l'échantillon a été couvert tous les 4 mois) lors de l'EIBC 1, chaque ménage avait fait l'objet de trois passages pour l'EIBEP 2. Les enquêtes réalisées sur le modèle de cette dernière présentent l'avantage de produire des estimations plus précises de la consommation des ménages. En effet elle prend notamment en compte les effets saisonniers du fait qu'un ménage est interviewé plusieurs fois à différents moments de l'année. Cependant l'inconvénient est le risque de lassitude des ménages qui fournissent alors des informations de moins bonne qualité lors de passages subséquents. Dans le cas de l'EIBEP 2, les dépenses des ménages avaient fortement diminué après le premier passage. Cette diminution avait été attribuée en partie à la lassitude des enquêtés et en partie à de véritables effets saisonniers. Quoi qu'il en soit, il était impropre dans ces conditions de faire des comparaisons avec une autre enquête à passage unique. Pour cette raison, seul le premier passage (qui s'était déroulé d'octobre 2002 à février 2003) avait été retenu pour les travaux sur la pauvreté ; les comparaisons entre les deux enquêtes se faisant donc à partir des données d'un seul passage.

⁵ Pour les avantages et les inconvénients de l'un ou l'autre de ces agrégats, voir par exemple Deaton A. et Zaidi S. (2002).

⁶ L'EIBEP2 portait au départ sur 7 611 ménages. 516 ménages ont été supprimés de l'analyse pour trois raisons majeures : nombre de passages incomplets, nombre de visites trop faible, événement démographique important intervenu au courant de l'année et ayant des répercussions sur le niveau de vie du ménage ; le décès du chef de ménage par exemple.

En second lieu, il semble que les ménages de grande taille aient été sur-échantillonnés lors de l'EIBEP 2. Les résultats préliminaires laissent apparaître une forte surestimation de la population et de la taille des ménages⁷ et cette dernière entraînait elle-même une sous-estimation de la consommation par tête⁸. Une solution dans ce genre de situation est de corriger les coefficients d'extrapolation de l'enquête en calant la taille des ménages sur une autre source de données réputée fiable. La seule disponible était le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1996 et elle avait été utilisée⁹.

A cause du premier problème évoqué ci-dessus et du fait que l'agrégat de 1994/95 n'avait pas été construit dans l'optique de la consommation des ménages, il a fallu le réajuster quelque peu. Cela a amené à faire le choix d'une enquête pour servir comme base entre l'EIBC 1 et l'EIBEP 2. Le mode de relevé des informations sur la consommation avait été déterminant. En effet s'agissant des produits alimentaires, les relevés lors de l'EIBC 1 ont porté directement sur les valeurs d'acquisition alors que l'EIBEP 2 s'est intéressée aux quantités et aux valeurs (ou prix) unitaires. La deuxième enquête permettait de déterminer plus proprement un panier de consommation pour le calcul des seuils de pauvreté ; et pour cette raison, l'EIBEP 2 avait été retenue.

Du fait des difficultés évoquées ci-dessus, les analyses de la pauvreté réalisées notamment en 2005 par la Direction Nationale de la Statistique (DNS) de Guinée et par la Banque mondiale n'ont utilisé ni l'indicateur de bien-être, ni la ligne de pauvreté construits en 1994/95. Un nouvel agrégat avait été construit pour 1994/95 cohérent avec de 2002/03. Par conséquent, les indicateurs de pauvreté obtenus étaient différents de ceux publiés dans les travaux antérieurs.

S'agissant de l'EIEP, elle présente aussi une différence importante avec les deux précédentes enquêtes. Chaque ménage est enquêté en un seul passage et en une seule visite (contre plusieurs visites pour les deux autres). En outre, la technique de relevé de la consommation est celle des moyennes mensuelles (consommation habituelle et non la consommation effective pour l'EIBC et l'EIBEP) pour la consommation alimentaire et des relevés effectifs en rétrospectifs pour la consommation non alimentaire. Ainsi, les tendances de la consommation peuvent ne pas refléter seulement des évolutions réelles, mais aussi ces différences méthodologiques. Il convient d'avoir cela à l'esprit et travailler éventuellement à les rendre comparables.

Dans tous les cas, l'indicateur de bien-être est un agrégat de consommation des ménages par tête¹⁰, construit en trois étapes. D'abord, on calcule un agrégat de consommation au niveau du ménage. Ensuite, pour tenir compte des différences dans la composition des ménages, on le normalise en divisant l'agrégat de consommation par la taille du ménage¹¹. Enfin on procède à une dernière normalisation en le divisant par un déflateur spatial qui prend en compte les différences du coût de la vie entre les milieux, différences provenant de sources d'approvisionnement différentes, de coûts de transport et autres coûts de

⁷ Les résultats préliminaires donnent une population de 9,3 millions et une taille moyenne de 7,4 personnes par ménage. Les projections de population (qui ont généralement plutôt tendance à la surestimation) tablent sur une population de 8,6 millions en 2003. Quant à la taille moyenne des ménages, aucune enquête en Guinée n'a jamais obtenue comme résultat une taille de plus de 6,8 personnes.

⁸ On dispose souvent de peu d'informations pour caler les données d'enquête. Dans le cas précis, il a été retenu de caler les deux enquêtes à l'agrégat de consommation finale des ménages telle qu'elle ressort des comptes nationaux.

⁹ Pour ce calage, on a procédé à la correction des coefficients d'extrapolation dans chacune des 9 strates (Conakry et chacune des 4 régions naturelles selon le milieu urbain et rural).

¹⁰ On peut aussi utiliser un agrégat de revenu comme indicateur de bien-être. Pour les avantages et les inconvénients de l'un ou de l'autre, voir Deaton A. (2001).

¹¹ Les ménages ne diffèrent pas seulement par leur taille, mais aussi par leur composition. Pour prendre ce dernier aspect en compte, il faut utiliser non pas la taille, mais une échelle d'équivalence. Seulement en 2005, c'est la taille qui a été utilisée. Cette étude va dans le même sens pour que la comparaison soit valide.

transaction. L'agrégat comprend les dépenses alimentaires (y compris les repas pris à l'extérieur du ménage); la consommation alimentaire non monétaire résultant de l'autoconsommation, des cadeaux et des dons ; la valeur d'acquisition des biens non durables et des services ; et la valeur imputée du logement pour les ménages propriétaires ou logés gratuitement par un tiers et une estimation de la valeur d'usage des biens durables.

L'agrégation de la consommation alimentaire ne présente pas de difficultés particulières. Lors des enquêtes de 1994/95 et 2002/03, elle a été observée sur 30 jours en milieu urbain et 14 en milieu rural. La consommation annuelle est calculée en multipliant la valeur de la consommation observée par 12 en milieu urbain et pas 365/14 en milieu rural. Pour ce qui est de l'ELEP de 2007, les valeurs observées sont les moyennes mensuelles et le nombre de mois de consommation a aussi été relevé. Le calcul de la consommation annuelle dans ce cas se fait en multipliant la moyenne mensuelle habituelle par le nombre de mois où le produit est consommé. Deux éléments méritent d'être soulignés. En 2002/03, le nombre de jours de relevé avait été consigné pour faire la différence entre une consommation nulle et une valeur non déclarée. Quand le nombre de jours de relevé était inférieur au nombre de jours requis, le calcul en a tenu compte. S'agissant de l'enquête de 2007, il est apparu une difficulté de comparabilité dans la mesure où les dépenses alimentaires paraissent trop élevées en milieu rural pour cette dernière enquête. La consommation alimentaire représente jusqu'à plus de 80% de la consommation totale. Une procédure de corrections des valeurs aberrantes a été arrêtée. Pour chaque quintile et chaque région, les produits dont la part dans la consommation est supérieure à la moyenne plus 2.25 fois l'écart-type a été ramenée à la médiane.

La technique d'estimation de la consommation non alimentaire (en biens non durables et services) est faite sans difficulté en multipliant la consommation observée par la fréquence d'observation. Néanmoins pour toutes les 3 enquêtes, la méthode d'observation des biens alimentaires a été appliquée à certains biens non alimentaires (course en taxi, allumettes, pétrole lampant, etc.) jugés a priori de consommation fréquente. Pour ces biens, la technique de calcul de la consommation alimentaire leur a été appliquée.

Quant au logement, il est un investissement pour le ménage, ce dernier consomme le service qu'il en retire. Ainsi on ajoute aux ménages logeant une maison qui lui appartient un loyer imputé. Ce loyer a été imputé aux ménages propriétaires, aux ménages logés gratuitement et à ceux qui sont locataires et qui auraient omis de déclarer le loyer payé. Ce loyer imputé a été calculé à partir d'une régression linéaire sur les ménages en location avec comme variable dépendante le logarithme du montant du loyer et comme variables indépendantes les caractéristiques du logement et les variables dichotomiques de la région et du milieu de résidence.

Enfin de même que les ménages ne consomment que le service de logement, du point de vue de l'analyse de la pauvreté, ils ne consomment que les services qu'ils retirent des biens durables. Une valeur d'usage (qui est assimilée à la consommation) a été estimée à partir du stock de biens recensés dans les ménages, de leur valeur d'acquisition et de leur valeur au coût de remplacement (la technique du calcul de la valeur d'usage est présentée en détail dans un document méthodologique).

L'agrégat de consommation calculé au niveau du ménage est ensuite normalisé en le divisant par la taille du ménage. Enfin, la dernière normalisation consiste à diviser l'agrégat par un déflateur spatial du coût de la vie. Les déflateurs ont été dérivés à partir des seuils de pauvreté spécifiques de chaque strate (Conakry, autre urbain et rural), la même procédure est utilisée.

2. Seuil de pauvreté

Après la construction de l'indicateur de bien-être, il faut déterminer un seuil de pauvreté monétaire. Le seuil est un niveau de l'indicateur de bien-être qui conduit à déterminer si un ménage est pauvre (dans le

cas où l'indicateur de bien-être est inférieur au seuil) ou non-pauvre (le cas échéant). Ce seuil est conçu de manière à permettre aux personnes qui sont classées comme non pauvres de satisfaire au minimum leurs besoins vitaux. La difficulté est de définir ces besoins vitaux minima (alimentaires et non alimentaires). La méthode du coût des besoins de base a été utilisée pour construire le seuil de 2002/03. Cette méthode consiste à déterminer d'abord un seuil de pauvreté alimentaire et à y rajouter un montant correspondant aux besoins minima non alimentaires.

Tableau A1. Composition du panier de base pour l'EIBEP de 2002/03

Produit	Consommation initiale		Consommation ajustée		Coefficient de Conversion
	Quantité (en 100 gr)	Kilo calories	Quantité (en 100 gr)	Kilo calories	
Riz paddy	0,1305	36,55	0,1705	47,74	280
Riz blanc local	0,3275	117,88	0,4278	153,99	360
Riz barabara local	0,9486	338,65	1,2391	442,37	357
Riz importé 25 % brisure	0,6633	238,79	0,8665	311,93	360
Riz importé caroline	0,1311	47,21	0,1713	61,67	360
Maïs Grain	0,2866	102,05	0,3744	133,30	356
Fonio Grain non étuvé	0,0899	30,40	0,1175	39,71	338
Fonio Grain étuvé non lavé	0,0613	20,72	0,0801	27,06	338
Pain de boulangerie tapalapa	0,2068	51,48	0,2701	67,25	249
Viande bovine	0,1214	28,90	0,1586	37,75	238
Bonga fumé	0,0605	22,62	0,0790	29,55	374
Sinapa frais	0,0383	2,45	0,0500	3,20	64
Konkoé fumé	0,0266	9,95	0,0348	13,00	374
Pâte d'arachide	0,0858	50,55	0,1121	66,04	589
Huile d'arachide	0,0570	50,35	0,0744	65,77	884
Huile de palme	0,2241	198,12	0,2928	258,80	884
Orange	0,1384	4,70	0,1807	6,14	34
Oignon frais/ sec	0,0517	1,60	0,0676	2,10	31
Gombo	0,0546	1,69	0,0713	2,21	31
Tomate	0,0805	1,37	0,1052	1,79	17
Tomate en conserve	0,0224	0,49	0,0293	0,64	22
Patate douce	0,1100	10,12	0,1437	13,22	92
Manioc frais	0,1396	15,22	0,1823	19,88	109
Manioc séché	0,0813	20,74	0,1062	27,09	255
Arachide en coque	0,0813	33,64	0,1061	43,94	414
Arachide en graine	0,0473	26,81	0,0618	35,02	567
Sucre en poudre	0,2427	93,92	0,3170	122,69	387
Piment frais	0,0306	9,72	0,0399	12,69	318
Sel de cuisine local	0,1036	34,93	0,1354	45,63	337
Cube/arôme maggi	0,0178	5,98	0,0232	7,82	337
Total	-	1 607,59	-	2 100	

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIBEP2

Mais avant tout, une question importante en 2002/03 avait été de savoir s'il fallait avoir un seuil au niveau national ou en avoir plusieurs, par exemple par région ou par milieu de résidence. Dans un pays comme la Guinée où l'insuffisance des infrastructures routières pose de nombreuses difficultés, les coûts de transport pour acheminer les produits des zones de production (ou d'importation) aux zones de

consommation sont relativement importants. Ces coûts de transaction viennent se greffer aux coûts de production et accroissent d'autant les prix à la consommation finale dans les zones éloignées des lieux de production. Ces différences sont généralement marquées entre le milieu urbain et rural ; ils existent également au niveau des régions. L'idéal aurait été de déterminer un seuil de pauvreté pour chaque région et selon le milieu urbain et rural. Cependant pour que l'estimation de la ligne soit robuste, un nombre important d'observations est nécessaire. Pour cette raison, il avait été retenu d'avoir une ligne pour la capitale Conakry, une autre pour les autres villes et une dernière pour le milieu rural.

Le seuil de pauvreté alimentaire est calculé à partir du coût de la consommation quotidienne d'un nombre de Kilocalories qui permet de subsister. Les normes utilisées varient de 1800 à 3000 Kilocalories par personne et en 2002/03, il a été retenu d'utiliser 2100 Kilocalories. Pour la première étape, un panier de 30 biens alimentaires représentant près de 80% de la consommation alimentaire des ménages a été retenu (tableau 1.1) à partir de l'EIBEP2. Ce panier est une moyenne au niveau national ; car le fait de disposer du même panier permet d'attribuer les niveaux différents des seuils de pauvreté aux différences de coût de la vie et non de préférence. Ce panier qui couvre au départ 1 600 kilo calories a été ajusté pour couvrir 2 100 kilocalories. Les quantités obtenues après cet exercice ont ensuite été valorisées à partir des prix moyens (ou plutôt des valeurs unitaires moyennes) issues de l'enquête elle-même. Cette valorisation a permis d'obtenir la ligne de pauvreté alimentaire pour 2002/03.

Pour le seuil non alimentaire, une norme n'existe pas. Ravallion (1996) part de l'idée que les personnes qui ont juste de quoi satisfaire leurs besoins alimentaires doivent opérer des sacrifices pour disposer d'un minimum sur le plan non alimentaire. La valeur de la consommation non alimentaire de ces ménages peut être considérée comme le seuil non alimentaire (seuil bas). Une alternative est de considérer les ménages dont la consommation alimentaire par tête (et non plus la consommation totale) est égale au seuil de pauvreté alimentaire. La valeur de la consommation non alimentaire de ces ménages peut être considérée comme un autre seuil non alimentaire (seuil haut). Les deux s'approchent peuvent être mises en œuvre de différent manière. La technique adoptée en 2002/03 a été d'estimer le modèle économétrique ci-dessous qui est une fonction de Engel de demande alimentaire :

$$CBA_i = \alpha + \beta \ln\left(\frac{X_i}{Z_A}\right) + \gamma \ln\left(\frac{X_i}{Z_A}\right)^2 + \delta Y_i + U_i$$

Dans ce modèle, la variable dépendante est la part de la consommation alimentaire dans la consommation totale. Les variables explicatives sont respectivement le logarithme de la consommation par tête du ménage rapporté à la ligne de pauvreté alimentaire, le carré de la variable précédente et un ensemble de variables démographiques de composition du ménage (nombre de personnes par sexe et par tranche d'âge) représenté par Y.

La première ligne est obtenue par la formule $Z_{inf}=Z_A*(2-\alpha)$. La seconde ligne est plus difficile à calculer, mais une approximation en est donnée par $Z_{sup}=Z_A/(\alpha+\beta)/(1+\beta)$. Les lignes ont été calculées et la seconde a été choisie, car étant plus proche de celles des études antérieures. Les résultats sont présentés au tableau A2.

Pour calculer le seuil de pauvreté alimentaire en 1994/95, la technique appropriée aurait consisté à utiliser le panier de 2002/03 et de le valoriser par les prix de 1994/95. Cette approche permet à l'évolution des seuils de pauvreté d'être attribuée à l'évolution du coût de la vie et non aux éventuelles modifications des structures de consommation. Ensuite un seuil non alimentaire aurait été dérivé selon la méthode exposée ci-dessus. Malheureusement, comme on l'a déjà signalé, les données relevées en 1994 portent directement sur les valeurs des acquisitions, non sur les quantités et les valeurs unitaires (prix). A cause de cette absence d'information sur les prix, la solution adoptée a été de rétropoler les lignes de 2003 par l'indice

national des prix à la consommation. Cette manière de faire suppose implicitement que les prix relatifs entre les trois régions sont demeurés constants sur la période.

Pour calculer un seuil de pauvreté en 2007 cohérent avec les précédents, il faut une fois de plus mettre en œuvre la technique exposée ci-dessus ; cependant la même difficulté apparaît ; il n’y a pas d’information sur les prix. Le calcul du seuil de pauvreté de 2007 se fait en deux temps. D’abord on calcule le seuil alimentaire en appliquant à l’indice national des prix à la consommation le taux d’augmentation des prix alimentaires entre 2002/03 et 2007. Ensuite on calcule le seuil non alimentaire selon la technique classique. On considère comme seuil non alimentaire la consommation non alimentaire des ménages dont la consommation alimentaire est juste égal au seuil alimentaire. Ce seuil non alimentaire est calculé en prenant la consommation moyenne non alimentaire par tête des ménages dont la consommation alimentaire par tête est à plus ou moins 10% du seuil de pauvreté alimentaire.

En 2012, on a fait beaucoup plus simple. L’inflation alimentaire entre 2007 et 2012 a été appliquée au seuil alimentaire, et pareillement au seuil non alimentaire.

Tableau A2. Seuils de pauvreté (en GNF par personne et par an)

	1994/95		2002/03		2007		2012	
	Seuil alimentaire	Seuil global						
Conakry	156459	264998	228900	387692	786292	1590894	1837983	3217305
Autres urbains	137403	214427	201020	313706	690522	1019809	1614118	2825438
Rural	126492	186483	185058	272825	635691	818286	1485948	2601084

Source : Calculs des auteurs à partir de l’EIB-1994, de l’EIBEP-2002, de l’ELEP-2007 et de l’ELEP-2012

3. Mesures de pauvreté

Après avoir défini un agrégat de bien-être et construit un seuil de pauvreté monétaire, il reste à déterminer des indicateurs de mesure de la pauvreté. Ces indicateurs sont des indices synthétiques qui quantifient le niveau de pauvreté. L’indicateur le plus simple est l’incidence (ou taux) de pauvreté. S’il y a n personnes dans la population et que q d’entre elles sont pauvres, c’est-à-dire qu’elles ont un niveau de consommation annuelle par tête Y_i inférieur au seuil de pauvreté Z (c’est-à-dire $Y_i < Z$ pour q individus), le taux de pauvreté est $H=q/n$. Cet indicateur simple présente cependant certaines limites. En particulier, il n’informe pas sur la situation réelle des pauvres, tous étant placés au même niveau, quel que soit leur degré de pauvreté. Par exemple si une personne pauvre devient plus pauvre après un choc qui affecte négativement son niveau de consommation, H ne change pas. Le fait qu’un indicateur mette en évidence une aggravation de la pauvreté du fait d’un appauvrissement accru des pauvres est pourtant une propriété désirable de mesure de la pauvreté. Car il va nécessiter plus de ressources pour sortir les pauvres de leur situation. Pour apprécier ce genre de changement, on introduit un autre indicateur, la profondeur de la pauvreté. Cet indicateur est égal à la moyenne des écarts entre le seuil de pauvreté et le niveau de consommation des pauvres, en pourcentage du seuil de pauvreté. On peut aussi calculer la sévérité de la pauvreté, indicateur qui affecte un poids encore plus important aux plus pauvres.

En fait ces trois indicateurs sont utilisés dans cette étude. Ils font partie d’une classe dénommée P_α (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) dont la forme générale est :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^\alpha 1(Y_i < Z)$$

Où n désigne la taille de la population ; Z est le seuil de pauvreté ; Y_i la consommation annuelle (par tête) de l'individu numéro i de la population ; $\mathbf{1}$ est la fonction indicatrice qui vaut 1 si la condition indiquée dans la parenthèse est remplie (autrement dit si l'individu vit avec un niveau de consommation en dessous du seuil de pauvreté) et 0 sinon.

ANNEXE 2 : RESULTATS DE LA REGRESSION SUR LES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Tableau 9. Régression sur les déterminants de la consommation par tête en 2007 et 2012

	2007			2012		
	National	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural
Composition démographique du ménage						
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	-0,1868561***	-0,1327535***	-0,2152034***	-0,1764116***	-0,1786191***	-0,1720041***
Nombre d'enfants de moins de 5 ans au carré	0,02082***	0,0082788*	0,0262623***	0,0240433***	0,0275509***	0,0212031***
Nombre d'adolescents	-0,1637442***	-0,1608373***	-0,1681749***	-0,1090187***	-0,111737***	-0,1065497***
Nombre d'adolescents au carré	0,0101672***	0,0119076***	0,0098492***	0,0050934***	0,0051856***	0,0047294***
Nombre d'adultes	-0,1352041***	-0,0987984***	-0,1398465***	-0,0642807***	-0,0812945***	-0,0746667***
Nombre d'adultes au carré	0,0063409***	0,0043659***	0,0044915***	0,0026233***	0,0030988***	0,0044207**
Nombre de personnes de 65 ans +	-0,0895639***	-0,011	-0,1316525***	-0,1035061***	-0,04744	-0,1186765***
Nombre de personnes de 65 ans + au carré	0,014	-0,003	0,023	0,0253986*	-0,01900	0,0370577*
Sexe et âge du chef de ménage						
Masculin	réf					
Féminin	-0,032	-0,0549035	-0,0213868	-0,2142626***	-0,2186109***	-0,1908691***
Âge du chef de ménage	0,0048861*	-0,0001051	0,0056023	-0,0069204***	-0,00471	-0,0064377*
Âge du chef de ménage au carré	-0,0000478**	2,42E-06	-0,0000578*	0,0000596**	0,00005	0,00005
Présence d'un conjoint dans le ménage						
Non	réf					
Oui	0,0332196	-0,0816133**	0,0903652	-0,1936077***	-0,2180253***	-0,1590482***
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Sans instruction	réf					
Primaire	-0,0013514	0,0154404	-0,0259876	0,00438	0,0436326*	-0,01750
Secondaire 1	0,0263346	0,0772181***	-0,0328321	0,03242	0,0984413***	-0,03802
Secondaire 2	0,1054429***	0,1369863***	0,0313088	0,0698483**	0,1448954***	-0,05538
Technique/Professionnel	0,1673865***	0,1654834***	0,1047776	0,1664986***	0,1429075***	0,2777241**
Supérieur	0,2138599***	0,2350152***	0,2075906**	0,1499253***	0,1836735***	0,07976

Secteur institutionnel du chef de ménage						
Micro entreprises privées	réf					
Secteur public	0,0148955	0,0160608	0,0490713	0,134847***	0,1345021***	0,08698
Grande entreprise privée	0,0288367	0,0607843*	0,0009952	0,1306646***	0,1270997***	0,18478
Personnel de maison	-0,0283227	-0,3276007**	0,0644919	-0,0902154*	-0,0929889**	-0,06261
Branche d'activité du chef de ménage						
Agriculture	réf					
Industrie	0,0691592**	0,0541983	0,0744168	0,1250946***	0,1048005**	0,08373
Construction	0,0510031	-0,0055649	0,1548504***	0,0784051**	0,03304	0,08056
Transport	0,1059086***	0,0332776	0,621257***	0,1238783***	0,0739696**	0,1702627*
Commerce	0,1640376***	0,1312656***	0,195105***	0,2152662***	0,1541839***	0,2257094***
Éducation/Santé	0,0205318	-0,0359591	0,083639	-0,00737	-0,1266238***	0,1807891*
Administration/Services	0,02271	0,0378055	0,0101694	0,08603***	0,01159	0,1719817***
Niveau d'instruction du conjoint						
Sans instruction	réf					
Primaire	0,040495*	0,026282	0,0627058*	0,00378	-0,00073	0,01419
Secondaire 1	0,0937359***	0,0802095***	0,1513801**	0,1032383***	0,1151518***	0,1173758*
Secondaire 2 ou plus	0,2144963***	0,2055736***	0,1915198	0,2712739***	0,3020845***	0,01041
Branche d'activité du conjoint						
Agriculture	réf					
Industrie	0,1780548***	0,1892013**	0,1901517*	0,2991284***	0,3176986***	0,3109251***
Construction	0,0358689	0,2500374*	-0,0768936	-0,03047	0,05385	-0,08605
Transport	0,4655004	0,4697208**	na***	0,648859***	0,7481047***	0,6016124**
Commerce	0,1399489***	0,1548908***	0,219376***	0,0774062***	0,0760719***	0,2068491***
Éducation/Santé	-0,08868	-0,0486058	-0,1339108	-0,04072	-0,1236668**	0,402186*
Administration/Services	0,1157613***	0,1397527***	0,1249699*	0,1497784***	0,1570317***	0,1915171*
Secteur institutionnel du conjoint						
Micro entreprises privées	réf					
Secteur public	0,0976362***	0,1413913***	0,1051939**	0,0530173***	0,1235446***	0,01975
Grande entreprise privée	-0,0187742	-0,0002965	0,0086845	-0,02511	0,11167	-0,36087

Personnel de maison	-0,2892161***	-0,2385368***	-0,3386903***	0,00115	-0,16881	0,09662
Capital productif						
Superficie cultivée	0,0038944***	0,0019446*	0,0353602***	0,0240933***	0,0145718***	0,0264065***
Superficie cultivée au carré	-0,0000072**	-3,40E-06	-0,0014994***	-0,0001318***	-0,0000527*	-0,0002155***
Accès aux infrastructures						
Distance au marché de produits alimentaires	0,0011425	-0,004726	0,0010742	-0,0024719***	-0,00712	-0,0020119*
Distance à une école primaire	-0,0024263	-0,0003533	-0,0030034	-0,00043	0,00929	-0,00001
Distance à une école secondaire	-0,001521***	-0,0045505*	-0,0014433***	-0,00052	0,00271	-0,00073
Distance à un service de santé	-0,0036146***	-0,0010101	-0,0040595***	-0,0017497**	-0,0111528**	-0,00120
Milieu de résidence						
Urbain	réf			réf		
Rural	-0,0941683***	na	na	-0,1016508***	na	na
Capital social						
N'est pas membre d'une association	réf					
Est membre d'une association	0,064526***	0,1233233***	0,0344604**	0,1095749***	0,086559***	0,1175966***
Région administrative						
Boké	-0,0630915**	-0,0161023	0,2486101***	-0,1694805***	-0,1294234***	0,1002501***
Conakry	réf					
Faranah	-0,0968351***	-0,1530072***	0,1915882***	-0,2418177***	-0,2866473***	0,05256
Kankan	-0,0861351***	0,0441624	0,1793389***	-0,1165601***	-0,2361259***	0,1985188***
Kindia	-0,2602147***	-0,4618362***	0,0893059***	-0,2140385***	-0,1384486***	0,0508543*
Labé	-0,3059953***	-0,1270762***	-0,011127	-0,2325014***	-0,01439	0,04077
Mamou	-0,0617548**	-0,0106036	0,2403866***	-0,1781928***	-0,05180	0,0923202***
N'Zérékoré	-0,2846417***	-0,2685536***	(1,00)	-0,3004561***	-0,3347675***	(1,00)
Statistiques						
R ²	40,17	35,86	36,45	34,00	36,13	22,66
Nombre d'observations	7552	3997	3555	7501	3972	3529

Source: Calcul des auteurs à partir de l'ELEP-2012

(*) Significatif à 10% ; (**) Significatif à 5% ; (***) Significatif à 1%.